

LIVRET DE L'ÉTUDIANT PluriPASS

Parcours Angevin des Sciences de la Santé



SOMMAIRE

Présentation de la formation		3
Edito > > 4 Présentation de la formation > > 5		
Organisation générale du parco	oure DivriDASS	c
Schéma de l'organisation générale Tableau récapitulatif du tronc comm Liste des UEO Optionnelles > > 9	>>7	<u>6</u>
Programme des enseignements	S	16
UE2 Biologie cellulaire – reproduct UE3 Chimie générale/Mathématiqu UE4 Sciences appliquées à la théral UE5 Sociologie et histoire >> 28 UE6 Droit, Economie et Science pol UE7 Biochimie – Biologie moléculai UE8 Biologie cellulaire – Histologie UE9 Physiologie – Anatomie – Bioph UE10 Statistiques appliquées à la sa UE11 Chimie organique et analytiq UE12 Psychologie – Droit >> 42 – 4 UE Anglais >> 44	ues > 24 - 25 peutique > 26 - 27 8 - 29 litique > 30 - 31 ire et bio-informatique - génétique > 32 - 33 e > 34 - 35 pysique > 36 - 37 nté/Biophysique > 38 - 39 que > 40 - 41	
Organisation des enseignement	5	50
La plateforme de formation à distand	ce – Moodle > > 51 – 52	
La retransmission vidéo des cours Procédure des examens	>> 33	54
Déroulement des examens >> 55-	- 62	
Vie étudiante		63
Le tutorat >> 64 Les élections universitaires étudian	tes > > 65	
Informations et consignes Vaccination obligatoire >> 67 Couverture sociale >> 68		66
Poursuite d'études		69
Admission dans les études de santé Schéma des études médicales >> Schéma des études de pharmacie Schéma des études de sage -Femm Schéma des études d'Odontologie > Descriptif des études de Masso-Kin Descriptif des poursuites d'études ho Annexes Social - Pratique >> 80 Plan bus-tramway >> 81	72 >> 73 nes > > 74 >> > 75 ésithérapie >> 76 rs santé >> 77- 78	79
Plan campus de Belle Beille /St Serge	e / Same > > 82-83-84	

Présentation de la formation

PRESENTATION DE LA FORMATION

Edito

Le Parcours Angevin des Sciences de la Santé (PluriPASS) fait suite à un projet d'expérimentation mis en place par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (loi du 22 juillet 2013), pour remplacer la PACES (première année commune aux études de santé). Ce parcours de deux semestres permet de postuler à une première candidature d'accès aux filières de santé. Une seconde candidature d'accès dans ces filières sera proposée en passant par des parcours de licence, en L2 LAS ou L3 LAS mis en place dans le cadre de la réforme du 1er cycle des études de santé depuis la rentrée de septembre 2020. (Décret de novembre 2019)

Ce nouveau mode d'accès aux études de santé, comme à d'autres filières de l'université, vise un double objectif : en capitalisant les deux semestres du parcours, au travers d'une formation multidisciplinaire, permettre à chacun de s'orienter vers la formation correspondant à ses choix et à ses aptitudes, tout en diversifiant le profil des futurs professionnels de santé. Ce parcours permet une poursuite d'études dans les filières contingentées de santé (médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie, kinésithérapie), un nombre important de filières LMD (Licence-Master-Doctorat) des universités d'Angers et du Mans, ainsi que des écoles d'ingénieurs.

Trois grands champs disciplinaires que sont les sciences de la vie, les sciences de l'ingénieur (maths, physique, chimie) et les sciences humaines et sociales (sociétés et culture, droit...) constituent le socle commun des études. Parmi ses originalités, le parcours PluriPASS renforce l'aspect sciences humaines et sociales au travers d'enseignements aussi divers et complémentaires que l'économie, la psychologie, les sciences politiques ou encore l'anglais et la culture numérique. PluriPASS permet par ailleurs l'élaboration de deux projets personnels et professionnels propres à chaque étudiant (3PE).

De nouvelles modalités pédagogiques sont mises en œuvre : du travail encadré à distance sur la plateforme numérique Moodle, des petits groupes d'enseignements dirigés renforçant les interactions avec les enseignants, des examens en continu, tout au long de l'année, et, pour certains étudiants, un oral d'admission aux études de santé (mini entrevues multiples ou MEM). En outre, des unités d'enseignement optionnelles permettent d'approfondir certains concepts déjà abordés ou au contraire de découvrir de nouvelles disciplines reliées aux diverses orientations possibles des étudiants, selon leurs choix. Un forum des métiers et des formations est organisé en janvier, encadré par le SUIO-IP (service universitaire d'information et d'orientation – insertion professionnelle).

Enfin, un tutorat organisé par l'association étudiante 2ATP (Association Angevine du Tutorat PluriPASS) avec le soutien de l'équipe pédagogique, est proposé tout au long de l'année, afin d'accompagner et guider les étudiants dans leur progression.

Les équipes pédagogiques, techniques et administratives de la Faculté de Santé, feront tout leur possible pour vous accompagner au mieux tout au long de cette année si exigeante.

Bonne rentrée à tous!

Guillaume VIAULT et Erwan AUTRET Responsables PluriPASS

PRESENTATION DE LA FORMATION

PluriPASS est une formation de l'Université d'Angers partagée par ses différentes facultés, en collaboration avec Le Mans Université (Campus du Mans et de Laval).

Equipe de direction

Directeurs PluriPASS

- | Guillaume VIAULT
- Erwan AUTRET

Responsable des études

Anne-Laure DAGUENE

Enseignants Référents

- Hélène RIVEAU
- Kayleigh O' SULLIVAN
- | Salim KHIATI
- Françoise LE BERRE et Aurore CARUSO (campus du Mans)
- I Gaëlle PENCREAC'H, Sophie LE DRU (campus de Laval)

Directeur des services

| Nicolas PLAUDET

Doyens des facultés

l Faculté de Santé : Nicolas LEROLLE

I Directeur du département médecine : Cédric ANNWEILER

I Directeur du département pharmacie : Sébastien FAURE

I Directrice du département maïeutique : Marie-Cécile BEDOUET

l Faculté de Lettres , Langues et Sciences Humaines : Éric PIERRE l Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion : Christophe DANIEL

I Faculté des Sciences : Philippe LERICHE

I ESTHUA: Jean-René MORICE

Equipe de scolarité - pluripass@univ-angers.fr

Service scolarité

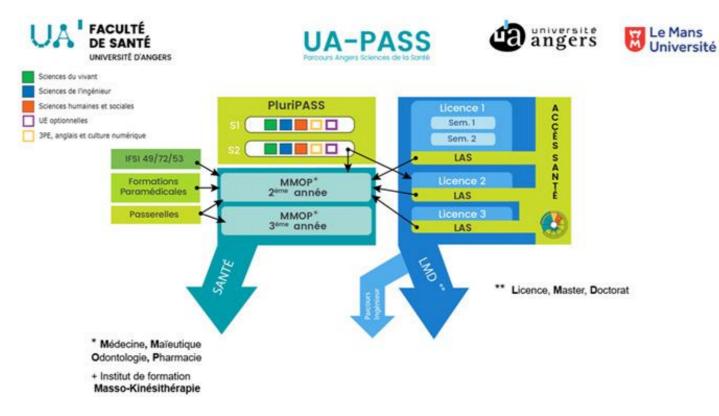
- Séverine DEZARNAULDS 02.41.73.59.54
- | Marie DOGUET 02.41.73.58.46
- | Murielle LURAT 02.41.73.59.16

E-Pédagogie - *labua-sante@listes.univ-angers.fr*

- Charlène LAURIER 02.41.73.59.18
- | Hélène REPUSSARD- 02.41.73.59.17
- | Anne-Sophie OUDINI 02.41.73.58.28

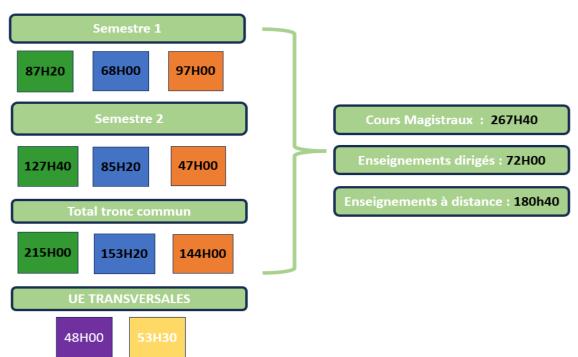
Organisation générale du parcours PluriPASS

Schémas de l'organisation générale



Tronc commun

Répartition des enseignements Semestres 1 et 2



Semestre 1

UE1 Biochimie / Biologie moléculaire et bio-informatique

UE2 Biologie cellulaire / Reproduction / Anatomie

UE3 Chimie générale - Mathématiques

UE4 Sciences appliquées à la thérapeutique

UE5 Sociologie et histoire

UE6 Droit, Economie et Science politique

UE Culture numérique, recherche et gestion d'informations

UE Anglais

UE 3PE

Responsables des UE

Marc FERRE

Sylvie CHEVALIER – Pascale MAY–PANLOUP

Catherine PASSIRANI - Bernard LANDREAU

Camille SAVARY-Céline Bris-Guillaume VIAULT

Anne-Laurence PENCHAUD - Fréderic LAGARCE

Clotilde ROUGE-MAILLART - Xavier PAUTREL

Michel BARBEROUSSE-Maud PUAUD -

Catherine FAIS

Kayleigh O'SULLIVAN – Erwan AUTRET –

Ashley-Rose COYNE - Hélène RIVEAU

Adeline ALVES DE SOUSA

Semestre 2

UE7 Biochimie / Biologie moléculaire et Bio-informatique / Génétique

UE8 Biologie cellulaire - Histologie

UE9 Physiologie / Anatomie / Biophysique

UE10 Statistiques appliquées à la santé / Biophysique

UE11 Chimie organique et analytique

UE12 Psychologie – Droit

UE Anglais

UE 3PE

UE Optionnelle 2 – UE Optionnelle 3 Module de préparation à l'oral Delphine PRUNIER - Salim KHIATI

Hélène LIBOUBAN -Julien GOUJU

Pierre ABRAHAM - Franck LACOEUILLE

Guillaume BASTIAT - Franck LACOEUILLE

Sabine MALLET - Jean-Jacques HELESBEUX

Catherine POTARD - Philippine LOHEAC-DERBOULLE

Kayleigh O'SULLIVAN - Erwan AUTRET -Ashley-Rose COYNE - Hélène RIVEAU

Adeline ALVES DE SOUSA

Yamina GOUEL

Volume Horaire

Semestre 1: 306h30

Unité d'enseignement	Heure CM	Heure grand ED	Heure petit ED	Heure à distance	Total/UE				
	Semestre 1								
UE1	19h20	6h40	1h20	14H40	42h00				
UE2	42h40	1h20	_	1h20	45h20				
UE3	_	5h20	2h40	21h20	29h20				
UE4	2h40	12h	2h40	29h20	38h40				
UE5	32h	_	_	13h	45h				
UE6	40h	_	_	12h	52h				
UEO 1			- 1		16h				
Cult.Num. et rech. Biblio.	-	-	-	16h	16h				
Anglais	16h	_	-	_	16h				
3PE		1h30		6h00	7h30				

Semestre 2 : 317h50

Unité d'enseignement	Heure CM	Heure grand ED	Heure petit ED	Heure à distance	Total/UE				
Semestre 2									
UE7	24h	5h20	1H20		30h40				
UE8	33h20	-	-	9h20	42h40				
UE9	25h			28h40	54H20				
UE10	12h	16h	-	20h	48h				
UE11	8h	12h	5h20	12h	37h20				
UE12	28h	_	_	19h -	47h				
UEO2	_	-	-	-	16h				
UEO3		-		-	16h				
Anglais	16h		16h		16h				
3PE	-	7h	-	7h	14h				

UE Optionnelles

1	Activités sportives 1 et 2	Erwan DELHAYE – Samuel FUINEL
2	Adolescence et santé	Catherine POTARD
3	Anglais perfectionnement	Kayleigh O'SULLIVAN – Erwan AUTRET – Ashley–Rose COYNE– Hélène Riveau
4	Biomatériaux dentaires	Claire Vinatier
5	Botanimal	Anne LANDREAU
6	Chimie : histoire, origines de la vie et applications à la santé	Elise LEPELTIER
7	Droit et éthique en santé	Aline VIGNON-BARRAULT
8	Droit -Institutions administratives	Philippine LOHEAC DERBOULLE
9	Imagerie médicale numérique	Jean-Baptiste FASQUEL
10	Initiation au droit Public -Approfondissement	Philippine LOHEAC DERBOULLE
11	Institutions juridictionnelles	Antoine BEGUIN
12	Introduction à l'économie de la santé	Xavier PAUTREL
13	Macroéconomie	Xavier PAUTREL
14	Maïeutique	Béatrice PIERROT
15	Maladies Infectieuses Interaction homme/animal/environnement	Marc PIHET
16	Méthodologie juridique	Myriam ROUSILLE
17	Microéconomie	Jean-Pascal GAYANT
18	Migrations et santé	Angelina ETIEMBLE
19	Modélisation mathématique des épidémies	Laurent EVAIN
20	Nanosciences et santé	Victor TEBOUL - Emilie ROGER - Catherine PASSIRANI
21	Neurosciences appliquées à la santé	Philippe ALLAIN
22	Précarité et vulnérabilité sociales	A.L. PENCHAUD – C. ROUGE–MAILLART
23	Prévention des violences sexuelles	Catherine POTARD-Catherine PASSIRANI
24	Principes de management	Yamina GOUEL
25	Réadaptation, inclusion et santé	Géraldine PORIEL / JL. PACILLY
26	Santé au travail	Julie BOUROCHER
27	Vulnérabilités psychologiques de l'enfant	Aubeline VINAY

Coefficients tronc commun semestre 1 et 2

Unité d'enseignement	ECTS	POINTS	Coef MED	Coef PHARM	Coef ODON	Coef MAI	Coef KINE	
SEMESTRE 1								
UE1	4	100	3	3	3	3	3	
UE2	4	100	3	3	3	3	3	
UE3	3	100	3	4	3	2	3	
UE4	3	100	3	4	3	2	3	
UE5	5	100	3	2	3	4	3	
UE6	5	100	3	2	3	4	3	
Total semestre 1	24	600	1800	1800	1800	1800	1800	
			SEMESTRI	2				
UE7	3	100	3	3	3	3	3	
UE8	3	100	3	3	3	3	3	
UE9	5	100	3	3	3	3	3	
UE10	5	100	3	3	3	3	3	
UE11	3	100	3	4	3	2	3	
UE12	4	100	3	2	3	4	3	
Total semestre 2	23	600	1800	1800	1800	1800	1800	

Coefficients UE TRANSVERSALES

Unité d'enseignement	ECTS	POINTS	COEFFICIENT
	Semestre	1	
UEO 1	2	20	3
Anglais	2	20	3
Culture numérique Recherche et gestion d'informations	2	20	3
	Semestre	2	
UEO 2	2	20	3
UEO 3	2	20	3
3PE	3	20	3
Total	13	120	360

- ▶ La notation des UE Transversales se fait sur le « mode tout ou rien » : 0 ou 20 points
- L'année PluriPASS (L1) est validée si l'étudiant obtient au minimum 600 / 1320 points (600 + 600
- + 120 = 1320; nombre de points permettant de valider l'année = 600 pts : 60 ECTS)
- ► Total des points pour le classement dans les filières : 1800 + 1800 + 360 = 3960 pts

Modalités de contrôle des connaissances

I Calendrier et modalité d'évaluation

Dans le cadre du parcours de formation PluriPASS, le contrôle des connaissances s'effectue sous forme de <u>5 examens répartis</u> comme suit : (dates sous réserve de modifications éventuelles)

	Unité d'enseignement	Durée de l'épreuve	Type d'épreuve	Dates
			Semestre 1	
Examen 1 10 pts/UE = 60 pts	UE 1-2-3-4-5-6	2h	10 QCM/UE	Jeudi 28 septembre 2023 (matin)
Examen 2	UE 1-3-5	3h00 : 60 min/UE	40 QCM max/UE	Lundi 06 novembre 2023
40 pts/UE = 240 pts	UE 2-4-6	3h00 : 60 min /UE	40 QCM max/UE	(matin) Mardi 07 novembre 2023 (matin)
Examen 3	UE 1-3-5	3h30 : UE 1 et 3: 60 min /UE	40 QCM max/UE	Lundi 11 décembre 2023 (matin)
50 pts/UE = 300 pts Pour les UE 1-2-3-4		UE 5 : 90 min	QROC & 10 QCM/UE	
	+Anglais (pour 1/2 Promo)	+30 min	QCU (30 QCU max)	Mardi 12 décembre 2023
40 pts (QROC) &		3h30 :		(matin)
10 pts (QCM) pour les UE 5 et 6	UE 2-4-6	UE 2 et 4: 60 min/UE	40 QCM max/UE	
		UE 6 : 90 min	QROC & 10 QCM/UE	
		Semestre 2		
Examen 4 50 pts/UE = 300 pts	UE 7-9-11	3h00 :60 min /UE	40 QCM max/UE	Jeudi 14 mars 2024 (matin)
	UE 8-10-12	3h00 :60 min /UE	40 QCM max/UE	Vendredi 15 mars 2024 (matin)
Examen 5	UE 7-9-11		40 QCM max/UE	
50 pts/UE = 300 pts	+ anglais (pour 1/2 promo)	3h00 :60 min /UE + 30 min	QCU (30 QCU max)	Lundi 06 mai 2024 (matin)
	UE 8-10-12	3h00 :60 min /UE	40 QCM max/UE	Mardi 07 mai 2024 (matin)

UE transversales

- > Anglais : Epreuve de type QCU 1 seul et unique examen pour valider le niveau B2 (pas de rattrapage possible)
- ➤ U.E.O (UE optionnelles):

La modalité d'évaluation est déterminée par l'enseignant parmi les méthodes suivantes : (cf info sur l'espace Moodle)

- Evaluation d'un dossier
- Evaluation d'un exposé oral
- Epreuve écrite unique (QCM/QCU ou rédactionnelle) en ligne ou sur papier.
- ➤ Projet personnel et professionnel de l'étudiant (3PE) :

L'étudiant réalise les activités mises en ligne sur Moodle et participe au forum des métiers et formations du secteur santé.

> Culture numérique et recherche d'informations bibliographiques : un ensemble de tests en ligne est proposé sur Moodle

Modalités de contrôle des connaissances

1 - Validation des UE du tronc commun

Première session : Chaque UE du tronc commun vaut 100 points. Chaque UE transversale vaut 20 points selon le principe du tout ou rien, soit au maximum 120 points compris dans la validation de l'année. Ainsi, 1320 points au total (= 12UE x 100 pts + 120 pts) peuvent être obtenus sur l'année.

L'obtention de 600 points sur l'année sur l'ensemble des UE du tronc commun et des UE transversales (sur un total de 1320 points) donne 60 ECTS et permet de valider la première année du parcours PluriPASS, toutes les UE se compensant entre elles, y compris avec les UE transversales. Il n'y a pas de note éliminatoire.

Seconde session : L'étudiant qui n'a pas validé son année en première session peut présenter la seconde session pour le(s) semestre(s) pour le(s)quel(s) la note est inférieure à 300/600 points. Une seule épreuve à distance, sur la plateforme Moodle, de 60 QCM au maximum et de 90 minutes est proposée par semestre. Si l'étudiant n'a validé aucun des deux semestres, il peut se présenter à l'examen d'un seul semestre, s'il le souhaite. La note finale retenue pour chaque UE est la meilleure des notes obtenues en première ou seconde session. Il n'y a pas de seconde session pour les UE transversales mais les points acquis en première session sont conservés pour la deuxième session. A l'issue de la deuxième session, si l'étudiant valide sa première année (60 ECTS), il peut s'inscrire dans une Licence 2 sous réserve d'un avis favorable d'une commission de validation de la composante d'accueil.

En première comme en seconde session : <u>Une absence à une épreuve conduit à une note de zéro p</u>our cette épreuve. Il n'y a pas d'épreuves de remplacement, y compris pour les absences justifiées, ni de dispense d'assiduité.

2 - Validation des UE transversales (Anglais, culture numérique, 3PE et UEO)

La validation se fait sur le mode du tout ou rien. Chaque UE transversale est validée si la note finale est de 20 et non validée si la note finale est de 0.

- L1 validée : 60 ECTS possibilité de passage en filière santé, ou dans une autre L2.
- Redoublement : Le redoublement n'est pas possible. Dans le cas d'un étudiant dont la L1 n'est pas validée, aucun crédit n'est conservé et il ne pourra prétendre à une entrée en santé qu'à la fin d'une L2 ou L3 dans une autre composante en L2 LAS ou L3 LAS.
- Orientation en cours de L1 : dans le cas d'un étudiant souhaitant une orientation différente au cours du S1 ou à la fin du S1, son dossier est soumis à une commission de validation de la faculté d'accueil.
- Orientation en fin de L1 non validée : les crédits obtenus par l'étudiant pour toutes les unités où la note est supérieure ou égale à 50/100 (10/20) sont conservés et son dossier est soumis à une commission de validation de la faculté d'accueil pour une orientation potentielle en L2

La modalité des cours

Les cours PluriPASS sont dispensés de différentes manières :

Les cours magistraux

Ce sont des cours en amphithéâtres.

Ces cours ont toujours lieu dans les amphithéâtres en AVERROES et VEIL de la Faculté de Santé et sont retransmis en direct pour les étudiants du Mans et de Laval

Les enseignements dirigés : 2 tailles

Les grands ED sont des enseignements dirigés d'environ 225 étudiants qui ont lieu dans l'un des amphithéâtres de Santé. (TD en vert sur l'EDT) et retransmis en direct uniquement pour les étudiants du Mans et le Laval.

Les petits ed sont des enseignements dirigés d'environ 50 étudiants qui sont dispensés à trois périodes de l'année (3 fois une semaine, en orange sur EDT). Ils se dérouleront à la Faculté de Santé pour Angers, à l'I.U.T pour Laval et à la Faculté des Sciences pour Le Mans.

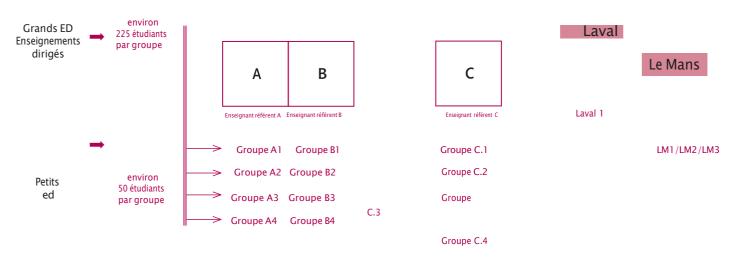
Pour ces 2 types d'ED, les étudiants sont affectés à un groupe précis A, B, C, ou groupe «le Mans» ou «Laval». Ils devront se référer à l'emploi du temps qui sera propre à leur groupe.

Les cours à distance

Les cours à distance font partie intégrante de la formation PluriPASS.

Ils sont indiqués (en rose dans l'emploi du temps) chaque semaine car ils s'inscrivent dans la logique pédagogique mise en place par chaque enseignant.

L'étudiant suit ces cours, soit au moment indiqué sur l'emploi du temps en se connectant depuis la BU, de chez lui ou de la faculté, ou bien à tout autre moment de la semaine. Il s'agit soit de cours magistraux soit d'exercices d'autoévaluation. La plupart des cours est associée à un forum sur lequel l'étudiant peut déposer ses questions à l'enseignant.



Les étudiants sont dès la rentrée répartis en groupes d'ED d'environ 250 étudiants :

- groupes A - B - C + groupe « Le Mans» + groupe «Laval»

Les étudiants manceaux sont réunis dans des groupes spécifiques à le Mans Université :

Campus du Mans : Près de la Résidence étudiante Bartholdi – 72000 LE MANS,

Campus de Laval : Centre Jean Monnet - 12 quai de Bootz - 53000 LAVAL

Un enseignant référent est désigné pour chacun de ces groupes. L'étudiant fait sa connaissance le jour de la rentrée. Les groupes d'ED sont eux-mêmes subdivisés en groupes de petits ed d'environ 50 étudiants.

Les Mini Entrevues Multiples (M.E.M)

A la fin du deuxième semestre, les étudiants inscrits sur la liste d'admissibilité (AO) seront reçus en mini entrevues multiples (MEM).

Module de préparation aux oraux (enseignante référente : Yamina Gouel)
 Un module de préparation aux oraux, cours en ligne et en présentiel, est proposé aux étudiants .

>LES M.E.M

4 MEM seront proposées aux candidats qui seront présentés aux étudiants aux cours du semestre 1

Les 4 MEM communs à toutes les filières sont évaluées sur 100 points pour un total de 400 points.

Ces épreuves orales, d'une durée d'environ 10 minutes chacune, se dérouleront fin juin – début juillet devant 4 binômes d'examinateurs.

Le classement final des candidats admissibles est obtenu en divisant par deux la somme du classement écrit et du classement des épreuves orales. En cas d'ex aequo, le candidat ayant le meilleur classement à l'oral devient prioritaire et les ex aequo sont départagés. Les rangs ainsi obtenus sont reclassés à partir du rang 1 (réinitialisation des rangs)

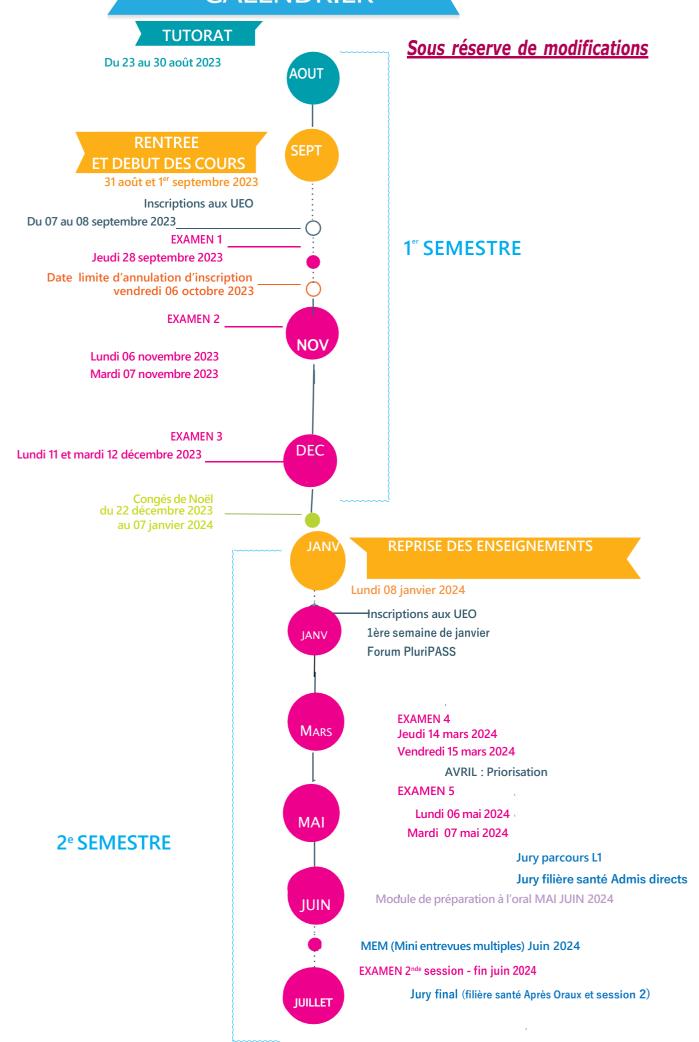
Règlement MEM

Un président de jury des épreuves orales veille au bon déroulement et vérifie la cohérence de la notation. Les documents de jury (critères d'appréciation retenus, grilles d'évaluation, commentaires divers...) sont qualifiés de « documents de travail ». A ce titre, ils sont la propriété du jury et ne sont aucunement communicables. Seules les 4 notes finales sur 100 points sont remises à la scolarité puis communiquées à l'étudiant, à la fin des épreuves, via son relevé de notes. L'étudiant doit se présenter à la date, à l'heure et au lieu indiqués sur la convocation aux épreuves. Aucune demande de changement de date n'est acceptée. L'heure indiquée est toujours l'heure de début de la demi– journée des 4 épreuves orales. En pratique, il est demandé aux candidats de se prémunir contre tout imprévu. Toute communication entre étudiants est interdite pendant la demi–journée. L'utilisation d'un téléphone portable ou d'un appareil permettant l'échange d'informations sera considéré comme une tentative de fraude. Tout étudiant se présentant sans sa convocation et/ou sa pièce d'identité ne sera pas autorisé à passer son épreuve.

Un étudiant absent est déclaré démissionnaire. Si cet étudiant prévoit son abandon, il lui est demandé d'en informer le service de la scolarité. Cette information permettra une meilleure gestion des emplois du temps des étudiants et des jurés.

Exceptionnellement si un retard est dû à un cas de force majeure que l'étudiant peut justifier, il peut demander à se voir attribuer un nouvel horaire de passage, sous réserve de la décision du président du jury qui appréciera la validité du motif du retard.

CALENDRIER



Programme des enseignements

LEXIQUE

PluriPASS	► Parcours Angevin des Sciences de la Santé
UE	 unité d'enseignement Les semestres sont organisés en Unités d'Enseignement. Une UE est composée de plusieurs enseignements et quantifiée par un nombre d'ECTS
UEO	unité d'enseignement optionnelle
Semestre	 unité de référence du système L.M.D. Deux semestres : de septembre à décembre puis de janvier à mai. Les semestres sont organisés en Unités d'Enseignements (UE). Un semestre correspond à 30 crédits (ECTS).
S1	► semestre 1
S2	► semestre 2
CM	cours magistral
ED	enseignement dirigé en groupe d'environ 250 étudiants
ed	enseignement dirigé en groupe d'environ 50 étudiants
Q.C.M.	question à choix multiples
Q.R.O.C.	 question rédactionnelle ouverte courte
E.C.T.S.	 European Credit Transfer System, nom européen des crédits 1 an = 60 crédits (30 ECTS par semestre)
Moodle	 Plateforme de formation à distance où sont renseignés les parcours de formation : cours à distance supports de cours polycopiés forum d'échanges entre étudiants et enseignants
Tutorat	Accompagnement pédagogique, effectué par des étudiants, qui consiste en des séances de soutien tout au long de l'année en petits groupes, animées par des étudiants plus expérimentés et plus avancés dans leur parcours universitaire. Les séances de tutorat sont programmées dans le planning hebdomadaire.
Priorisation	Etape de saisie des choix préférentiels de filières (obligatoire pour
	tous)
MEM	Mini entrevues multiples
LMD	► Licence Master Doctorat
LC	► Liste complémentaire
AO	► Autorisé oral
3PE	► Projet personnel et professionnel de l'étudiant
CMI	 Cursus master ingénierie (parcours de licence renforcé)

UE1 - Biochimie

Biologie moléculaire et Bio-informatique

Responsables

Marc FERRE

Enseignants impliqués

Marc FERRE

Juan Manuel CHAO DE LA BARCA

Salim KHIATI

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	СМ	ED	ed	Total heures UE	ECTS
1	28H00	14h40	19h20	6h40	1h20	42h40	4

l Objectifs

Plusieurs approches complémentaires sont nécessaires pour appréhender le vivant normal et pathologique. Cet enseignement de Biochimie et Biologie moléculaire propose une lecture à l'échelle moléculaire du vivant, complémentaire des aspects cellulaires, tissulaires et physiologiques à l'échelle des organismes. L'enseignement sera général et progressif, permettant de donner aux étudiants les bases nécessaires pour les différents cursus de santé et de sciences. Il sera tout autant utile aux étudiants s'orientant vers les domaines des sciences dures et des sciences humaines dans le cadre de la compréhension plus générale du monde qui nous entoure. A l'heure où les génomes peuvent être séquencés en quelques heures, cet apprentissage sera étroitement connecté à la façon dont les données moléculaires sont collectées, classées et exploitées dans des bases de données grâce aux outils bio-informatiques. L'enseignement est bâti pour tenter de répondre aux questions fondamentales que l'on se pose lorsque l'on souhaite comprendre les mécanismes de la vie et son évolution.

l Supports pédagogiques

- En autonomie, en ligne sur Moodle :
 - > Diaporamas sonorisés,
 - > Activités commentées et corrigées d'auto-évaluation.
- En présentiel :
 - > CM podcastés avec les supports des enseignants.



Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED ed	Heures Distance
➤ Biochimie structurale: principales molécules du vivant	 Quelles sont les principales molécules du vivant (en continuité avec le cours de chimie)? Mots-clés: glucides, acides aminés, lipides, lipoprotéines, cholestérol, vitamines et cofacteurs, molécules signal (hormones et médiateurs) 	J.M. de la BARCA	8h		
Biologie Moléculaire Bio-informatique ET Evolution	 Comment les informations nécessaires à la vie sont-elles conservées et transmises d'une génération à l'autre? Comment l'information génomique est-elle à la base de l'organisation et du fonctionnement des cellules et des organismes? Comment les données génomiques sont-elles analysées et répertoriées dans les domaines de la santé? Quelle est l'origine du monde vivant? Quelle est l'organisation du monde vivant et son évolution? Quelles sont les relations de l'homme avec le monde vivant? Quel est l'impact de l'évolution dans les pathologies? Mots-clés: nucléotides, acides nucléiques, structure et diversité des génomes, maintenance et expression des génomes, transmission de l'information, variations pathogènes et non pathogènes, bases de données et bio-informatique, concept de médecine personnalisée. 	M. Ferré S. Khiati	11h20	6h40 ED 1h20 ed	14h40

UE2 - Biologie cellulaire - Reproduction - Anatomie

Responsables

- Sylvie CHEVALIER
- Pascale MAY-PANLOUP

Enseignants impliqués

- Guillaume MABILLEAU
- Pascale MAY-PANLOUP
- Sylvie CHEVALIER
- | Franck LETOURNEL
- Marco SPINAZZI
- Henri-Dominique FOURNIER

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	Total heures UE	ECTS
1	44h00	1h20	42h40	45h20	4

l Objectifs

L'objectif de l'enseignement de la biologie cellulaire est de doter les étudiants des éléments indispensables pour accéder à la compréhension des grandes fonctions biologiques, ces connaissances étant elles-mêmes indispensables pour permettre d'appréhender leurs dérèglements, conséquences ou causes de nombreuses pathologies. Ce programme permet de mettre en place les éléments fondamentaux concernant la cellule (constitution, structures, organisation intracellulaire, ...), et de donner une vision synthétique du fonctionnement cellulaire.

L'objectif de l'enseignement d'embryologie est de comprendre le développement humain depuis l'embryon de quatre semaines jusqu'au terme.

Le matériel de cours (lectures complémentaires, bibliographie...)

Cours de Biologie cellulaire ; P Cau ; eds Ellipses Biologie de la reproduction de du développement ; Collège Hospitalo-Universitaire de BMDR ; eds Ellipses

Supports pédagogiques

- En autonomie, en ligne sur Moodle :
 - ➤ 1 film
 - QCM d'autoévaluation et correction
- En présentiel :
 - > CM podcastés avec les supports des enseignants

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	Heures distances
	BIOLOGIE CELLULAIRE			
► Introduction à la biologie cellulaire	► Introduction	S. Chevalier	1h20	
		J. Gouju		
Les composants de la cellule eucaryote	Les membranes biologiquesLe noyau	S. Chevalier	4h	
	► Les mitochondries	M. Spinazzi	1h20	
	Les lysosomes et les peroxysomesLe cytosquelette	F. Letournel	2h40	
► Le Cytosol		F. Letournel		1h20
Les mécanismes du trafic intra cellulaire des protéines dans la cellule	► Trafic co- et post-traductionnel	S. Chevalier	2h40	
TD Révision		S. Chevalier	ED	
		F. LetourneL	1h20	
	REPRODUCTION -EMBRYOLOGIE	<u> </u>		
1 - Morphogenèse	La mise en place des feuillets embryonnaires, le			
secondaire	début de la neurulation, principe des délimitations			
2 - Acquisition de la forme embryonnaire	Les délimitations, la métamérisation. Application à la région céphalique			
 3 - Morphogenèse du pôle céphalique 	 Neurulation et évolution de l'extrémité cépha- lique, appareil branchial, morphogenèse de la langue; mise en place du tube cardiaque 			
 4 - Morphogenèse secondaire : cœur et vaisseaux ; morphoge- nèse du pôle caudal 	Le tube cardiaque. L'évolution du tube cardiaque et des gros vaisseaux ; la région caudale			
► 5 - Pôle caudal Les annexes embryonnaires 1	Evolution de la région caudale, les organes gé- nitaux externes ; Les membranes, le cordon ombili- cal, le liquide amniotique	G. Mabilleau	8h	
6 - Les annexes embryonnaires 2	Le placenta, développement	d. Mabilicau	OII	
 7 - Les annexes embryonnaires 3 Morphogenèse secondaire œil face 	► Le placenta, histophysiologie			
 8 - Morphogenèse dé- finitive - Morphogenèse secondaire des membres 	► Développement de l'œil, de la face et des membres			
9 - Mécanismes morphogénétiques 1	Induction, inducteurs, rôles du mésoderme			
▶10 - Les méca- nismes morphogéné- tiques Mécanismes morphogénétiques 2	Les implications dans le développement des membres, l'apoptose, la différenciation cellulaire			

► Méiose	► Gamètes , brassage génétique			
► Spermatogenèse	► Testicules, épididyme, spermatozoïdes			
Ovogenèse	Ovaire, follicule ovarien, ovocyte			
Première semaine du développementFécondation	 Zygote, Assistance Médicale à la Procréation, Contraception 	P. May-Panloup	9h20	
Première semainedu développementSegmentation	► Blastomères, morula, blastocyste			
Deuxième se- maine du déve- loppement	► Nidation, trophoblaste, endomètre			
 Troisième semaine du développement 	Gastrulation, feuillets embryonnaires			
	ANATOMIE			
 Anatomie générale 	lère partie≥ 2ème partie	H.D. Fournier	13h20	

UE3 - Chimie générale - Mathématiques

Responsables

Catherine PASSIRANI

Bernard LANDREAU

Enseignants impliqués

Catherine PASSIRANI

Sabine MALLET

Séverine BOISARD

Bernard LANDREAU

Oksana KRUPKA

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	ED	ed	Total heures UE	ECTS
1	9h20	21h20	5h20	4h	32h00	3

l Objectifs

Chimie générale :

Acquérir des connaissances de chimie générale et organique dans l'optique d'appréhender les données nécessaires à la compréhension des phénomènes du vivant.

Dans cet objectif, la structure des atomes et molécules sera étudiée de manière à pouvoir décrire les propriétés chimiques et physicochimiques des molécules organiques simples ou complexes ainsi qu'expliciter leur participation aux réactions chimiques. Les phénomènes de cinétique et de thermodynamique de base seront décrits. Des notions sur l'état solide, l'exemple de l'eau ainsi qu'une introduction à l'étude des complexes biologiques seront exposés. Cet ensemble de données permettra de comprendre, au cours des UE proposées en sciences du vivant, la stratégie générale du fonctionnement de l'organisme basée sur des phénomènes chimiques.

Mathématiques :

L'objectif du cours est de revoir et de compléter certaines notions et résultats du secondaire utiles pour appréhender les mathématiques du vivant. A l'issue de la formation, l'étudiant devra :

- savoir résoudre un système linéaire de deux équations à deux inconnues ainsi qu'une équation polynomiale du second degré,
- savoir exploiter une relation de récurrence pour expliciter le terme général d'une suite, connaître les suites classiques (arithmétique, géométrique, arithmético-géométrique) et décrire leur comportement à l'infini (calcul de limites),
- savoir étudier une fonction d'une variable réelle et tracer sa courbe représentative, (notions de continuité, de dérivation, de limites),
- connaître les fonctions usuelles (puissances, logarithme, exponentielle, trigonométriques),
- savoir calculer l'intégrale d'une fonction continue sur un intervalle par recherche de primitive,
- savoir résoudre une équation différentielle linéaire d'ordre un (avec ou sans second membre),
- savoir effectuer des calculs trigonométriques simples,
- savoir mettre en pratique les notions et techniques abordées dans ce module sur des exemples tirés des sciences du vivant.

Supports pédagogiques

- En autonomie en ligne sur Moodle :
- Diaporamas sonorisés
- > Livres en ligne
- > QCM d'autoévaluation et correction
- En présentiel :
- > CM podcastés avec les supports des enseignants.
- > Enseignements dirigés partagés entre les différents enseignants

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED ed	Heures Distance
Structure de la matière	 Notions fondamentales Atomes Configuration électronique Classification périodique Structure des molécules Liaison chimique 	C. Passirani O. Krupka S. Boisard S. Mallet		2h40 ED	5h20
 Introduction aux réactions chimiques 	► Thermochimie► Cinétique et catalyse► L'eau	3. Manet		4h ed	
Résolution d'équations	 système linéaire de 2 équations linéaires à 2 inconnues trinôme du second degré 				
Suites récurrentes	 suites définies par une relation de récurrence, exemples classiques (arithmétique, géométrique, arithmético-géométrique), notion de limite, théorèmes de convergence. 				
► Fonctions	 étude d'une fonction, continuité, dérivabilité, étude des variations, extremums, limites, fonctions usuelles : puissances, logarithme, exponentielle, trigonométriques, calcul de primitives calcul d'intégrales simples, intégration par parties, calculs d'aires. 	B. Landreau	B. Landreau		16h
Equations différentielles	Equations différentielles linéaires du premier ordre, résolution de l'équation homogène associée, méthode de variation de la constante.				
► Trigonométrie	 Géométrie du triangle, relations métriques, fonctions si- nus, cosinus, tangente. 				

UE4 - Sciences appliquées à la thérapeutique

Responsables

- Céline Bris
- Camille Savary
- Guillaume Viault

Enseignants impliqués

- Matthieu Eveillard
- Céline Bris
- I Isabelle Baglin
- Nicolas Papon
- Samuel Legeay
 Emilie Roger
- Camille Savary

- Guillaume Viault
- Jean-Jacques Hélesbeux
- Denis Séraphin

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	СМ	ED	ed	Total heures UE	ECTS
1	8h20	29h20	2h40	4h	2h40	38h40	3

l Objectifs

L'objectif principal de ce module est de vous apporter des éléments de culture générale que tout futur professionnel de santé doit connaître. A travers celui-ci, vous découvrirez les sciences qui gravitent autour de la prise en charge d'un patient, tant sur des aspects diagnostiques que sur les aspects thérapeutiques. La famille Tartempion vous sera présentée et en abordant leurs pathologies et leurs traitements, vous découvrirez :

- Les disciplines et métiers indispensables au diagnostic des pathologies de ces patients (imagerie médicale, biochimie, microbiologie, génétique,...)
- Les diverses origines des molécules présentant des effets thérapeutiques appelées principes actifs (synthétique, végétale, animale, biotechnologique...)
- Comment ces principes actifs agissent sur les cibles de l'organisme et leur confèrent leur effet pharmacologique : application à l'hypertension artérielle
- Les voies d'administration et les formes galéniques des médicaments
- · La physiologie digestive qui est importante pour comprendre le devenir des médicaments
- Le devenir des principes actifs dans l'organisme par une initiation à la pharmacocinétique
- La sécurité de ces médicaments et leur évaluation tout au long de leur vie
- Prévention primaire, diagnostic automatique, choix d'une thérapeutique : comment la pharmaco-économie joue un rôle dans la prise en charge du patient ?
- Une initiation à l'éducation thérapeutique, discipline qui permet d'autonomiser le patient et d'optimiser sa qualité de vie

La deuxième partie de l'UE permettra d'acquérir des connaissances de base en chimie organique essentielles pour une meilleure compréhension des phénomènes du vivant et nécessaires à la synthèse et l'analyse des principes actifs. Dans cet objectif, la structure des molécules sera étudiée de manière à pouvoir décrire/interpréter les propriétés chimiques et physicochimiques des molécules organiques simples puis complexes. Les principes généraux de réactivité des molécules organiques ainsi que de nouvelles fonctions chimiques seront détaillés. Ceci permettra d'aborder la synthèse de composés polyfonctionnels tels que les principes actifs et à l'avenir de mieux comprendre de nouvelles problématiques associées à d'autres disciplines (la chimie analytique : formations et recherche d'impuretés, réactions de dosages,...; la chimie thérapeutique et les sciences pharmacologiques : interactions avec une cible biologique, transformations liées au métabolisme, ...).

Supports pédagogiques

- En autonomie en ligne sur Moodle :
- > Diaporamas commentés
- ➤ Livres en ligne
- > Exercice en ligne d'autoévaluation

- En présentiel :
- > CM et enseignements dirigés partagés

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED ed	Heures Distance
► Introduction de l'UE	Tout commence par le diagnostic médical du patient. • Quels sont les disciplines impliquées pour aider au diagnostic / dépistage? • Quels sont les paramètres importants de ces analyses (sensibilité, fiabilité, reproductibilité)	C. Bris M. Eveillard		8h ED	1h20
Chimie Biotechnologie	Les principes actifs d'origine naturelle (végétale, microbienne, animale,) ou encore de synthèse : de leur découverte à leur production pharmaceu- tique	I. Baglin N. Papon			2h40
► Pharmacologie	 Quelles sont les cibles des principes actifs ? Comment sont mesurés ces effets ? Quelles sont les stratégies pharmacologiques à travers l'exemple de l'hypertension artérielle (HTA) ? Comprendre l'HTA 	S. Legeay C. Savary			4h
Galénique Biopharmacie	Quelles sont les voies d'administration et les formes galéniques pour une meilleure stratégie pour le patient ?	E. Roger		-	1h20
► Physiologie	La physiologie digestive car celle-ci va influencer l'activité du médicament	C. Savary		-	1h20
► Pharmacocinétique	 Quel est le devenir du principe actif dans l'or- ganisme (Absorption - Distribution - Métabolisme - Elimination) 	S. Legeay		-	1h20
► Toxicologie Pharmacovigilance	 Le médicament en toute sécurité pour le patient Notion de bénéfice risque 	C. Savary		-	1h20
► Pharmoco- économie	▶ Prévention primaire, diagnostic, traitement : quelle stratégie thérapeutique pour le patient ?	C. Savary		-	1h20
Education thérapeutique	 ► Le patient, sa vie avec la maladie et la thérapeutique ► Observance 	C. Savary		-	1h20
Chimie organique : - Etude structurale des molécules organiques - Eléments de réactivité - Réactivité de groupe- ments fonctionnels	 Cénéralités Conformation Isomérie Base de réactivité - Effets électroniques Alcool Amines Aldéhydes et cétones Acides carboxyliques Thiols 	D. Séraphin G.Viault J.J. Hélesbeux	2h40	4h ED 2h40 ed	5h20

UE5 - Sociologie et histoire

Responsables

Anne-Laurence PENCHAUD

Fréderic LAGARCE

Enseignants impliqués

Anne-Laurence PENCHAUD

I Fréderic LAGARCE

Marie BRIET

Pascale MAY-PANLOUP

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	СМ	Total heures UE	ECTS
1	32h	13h	32h	45h	5

l Objectifs

Favoriser à la fois l'appropriation d'une culture pluridisciplinaire autour des questions de santé et l'esprit de réflexion.

Constituer la première étape d'un parcours de formation dans les filières de santé.

Construire des interfaces avec des disciplines centrales des parcours d'orientation.

Supports pédagogiques

- En autonomie en ligne sur Moodle :
- > Cours avec vidéos pédagogiques,
- > Activités commentées et corrigées d'auto-évaluation
- Lecture d'études extraites de l'ouvrage *Médecine, santé et sciences humaines,* Collège des enseignants de sciences humaines et sociales en médecine et santé, Les Belles Lettres, ré-édition 2011
- En présentiel :
- > CM podcastés avec les supports des enseignants,
- > Iconographie commentée.

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	Heures Distance
Les concepts sociologiques et anthropologiques	 Sociétés, cultures, valeurs, normes, socialisation, rôles sociaux Action sociale, relations sociales Différenciation sociale, inégalités sociales 	AL. Penchaud	9h20	6h40
► Histoire des diagnostics et des traitements	 Histoire des diagnostics et des thérapeutiques Méthodologie de la recherche clinique au travers d'exemples Médicaments : représentation du médicament Le médicament post AMM et la médecine des 4P Les médicaments du futur 	F. Lagarce M.Briet	6h40 6h40	
Savoirs, connaissances et pratiques	 Construction sociale des savoirs Savoirs et cultures profanes et professionnelles Professions, métiers, pratiques 	AL. Penchaud	6h40	5h20
► Procréation et société	La maîtrise de la procréation : un enjeu de société	P. May Panloup	2h40	1h

UE6 - Droit, Economie et Science Politique

Responsables

- Clotilde ROUGE-MAILLART
- Xavier PAUTREL

Enseignants impliqués

- Clotilde ROUGE-MAILLART
- Xavier PAUTREL
- Philippine LOHEAC-DERBOULLE
- Maxime SZCZEPANSKI

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	СМ	Total heures UE	ECTS
1	33h20	18h40	33h20	52h	5

l Objectifs

Se familiariser avec les outils de science humaine et sociale afin de développer des perspectives transversales. Comprendre l'environnement politique, juridique et économique qui façonne les pratiques de soins.

Favoriser les passerelles vers les métiers de droit de la santé, économie de la santé et politiques de santé.

l Supports pédagogiques

- . En autonomie en ligne sur Moodle :
- > Cours en ligne,
- > Entraînement au QROC,
- > Documents sonores.
- . En présentiel :
- ➤ CM podcastés avec les supports des enseignants

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	Heures Distance
► Introduction à la science politique	 Acquérir un regard distancié sur les phénomènes politiques S'initier à l'étude des concepts classiques de la science politique Mieux connaître les dynamiques des états contemporains Mieux comprendre la démocratie moderne et ses enjeux 	M. Szczepanski	12h	6h40
La personne, sujet de droit	 Compréhension de la règle de droit et de l'organisation judiciaire L'influence du droit européen Les principes de la responsabilité Initiation aux principes de la responsabilité médicale et à la notion de droit des patients 	C. Rougé-Maillart P. Loheac-Derboulle	10h40	5h20
► Introduction à l'économie	Juction Comprendre comment raisonne un écono-		10h40	6h40

UE7- Biochimie -Biologie moléculaire et bio-informatique - Génétique

Responsables

Delphine PRUNIER

Salim KIATI

Enseignants impliqués

Dominique BONNEAU

LESTELLE COLIN

■ Floris CHABRUN

Delphine PRUNIER

Salim KHIATI

I Juan Manuel CHAO DE LA BARCA

SEMESTRE	Heures en présentiel	СМ	ED	ed	Total heures UE	ECTS
2	29h20	24h	5h20	1h20	30h40	3

Objectifs

Le cours de génétique est en continuité avec le cours de biologie moléculaire du premier semestre. Il abordera les modes d'hérédité et les maladies génétiques. Ce cours constitue une initiation à la génétique utile pour les étudiants qui poursuivront dans les domaines de la santé et de la biologie et important aussi en termes de culture générale en préalable à toute autre orientation.

Le cours de biochimie et bioénergétique se situe en continuité avec le cours de biochimie du premier semestre qui a décrit les principales molécules du vivant. Il aborde les aspects métaboliques et bioénergétiques de la matière vivante la question fondamentale de la gestion de l'énergie au sein du vivant. Cela a de nombreuses implications en santé (jeûne, obésité, diabète, performances sportives, hypoxie, ...).

Supports pédagogiques

- En présentiel :
- > CM podcastés avec les supports des enseignants.
- A distance :
- > Forum de discussion interactive entre les étudiants, les tuteurs et les enseignants.

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED ed
► Génétique	► Hérédité, mode et transmission, maladies géné- tiques, tests génétiques, DPN, DPI cytogénétique	D.Bonneau E. Colin	9h20	
 Biochimie métabolique et bioénergétique 	 Comment les organismes vivants extraient-ils de l'énergie à partir de leur environnement Comment cette énergie est-elle transformée, conservée, restituée et utilisée au sein du vivant? Mots-clés: Anabolisme, catabolisme et homéostasie, régulations du métabolisme, conversion énergétique 	F. Chabrun D. Prunier S. Khiati	14h40	5h20 ED 1h20 ed

UE8- Biologie cellulaire - Histologie

Responsables

Enseignants impliqués

■ Hélène LIBOUBAN

Hélène LIBOUBAN

Sylvie CHEVALIER

I Julien GOUJU

Guillaume MABILLEAU

| Franck LETOURNEL

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	СМ	Total heures UE	ECTS
2	33h20	9h20	33h20	42h40	3

l Objectifs

L'objectif de cet enseignement est de doter les étudiants des éléments indispensables pour accéder à la compréhension des grandes fonctions biologiques, ces connaissances étant elles-mêmes indispensables pour permettre d'appréhender leurs dérèglements, conséquences ou causes de nombreuses pathologies.

Les enseignements de biologie cellulaire concerneront la cellule dans son environnement et le rôle fonctionnel de la membrane plasmique, et abordera quelques grandes fonctions de la cellule.

Les enseignements d'Histologie concerneront les 4 grandes catégories de tissus que l'on retrouve dans les différents appareils de l'organisme. Ces données sont fondamentales pour la compréhension des grandes fonctions biologiques et pour appréhender la pathologie.

Un enseignement à distance pour permettre à l'étudiant de contrôler et d'approfondir ses connaissances du cours sera consacré aux principaux moyens techniques d'étude de la cellule et des tissus à partir de publications, d'animations, films et iconographie.

Le matériel de cours (lectures complémentaires, bibliographie...)

Cours de biologie cellulaire, P Cau, eds Ellipses

Supports pédagogiques

- En autonomie en ligne sur Moodle:
- Diaporamas sonorisés,
- QCM d'autoévaluation et correction
- > Schémas.
- En présentiel :
- > CM podcastés avec les supports des enseignants.

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED ed	Heures Distance
► Biologie cellulaire	 ► Les échanges de la cellule avec son environnement: transport actif, transport passif, mécanismes d'endocytose ► Les relations jonctionnelles cellule/cellule: jonctions cellulaires, protéines d'adhésion, synapse ► Le cycle cellulaire: mitose, CDK, cyclines ► Notions de signalisation cellulaire ► La mort cellulaire ► Introduction aux cellules souches ► Introduction aux virus ► Biologie intégrée de la cellule 	S. Chevalier J. Gouju F. Letournel	13h20		
► Techniques d'études en biologie	 ► Techniques d'études de la cellule et des tissus (préparation des échantillons à la microscopie, dif- férents types de microscopie, culture cellulaire, gé- nération et application des anticorps monoclonaux (ELISA, cytométrie de flux) ► Techniques microscopiques 	H. Libouban S. Chevalier G. Mabilleau			5h20
Organisa- tion des tissus épithéliaux et de soutiens	 Caractéristiques générales des épithéliums de revêtements et épithéliums mixtes, classification des épithéliums Caractéristiques générales des tissus conjonctifs, aspects histologiques et moléculaires de la matrice extracellulaire collagénique et non collagénique, constituants non fondamentaux cellulaires et moléculaires, vascularisation des tissus conjonctifs 	H. Libouban	(10h40)		2h40
► Histologie neuromusculaire	 Organisation cellulaire et tissulaire du système nerveux central et périphérique Organisation du tissu musculaire strié squelettique, du tissu musculaire strié cardiaque et du tissu musculaire lisse. Caractéristiques générales des 3 types de cellules musculaires, organisation des myofilaments. 	H. Libouban	8h		1h20
► CM révision		H. Libouban S. Chevalier F. Letournel	1H20		

UE9 - Physiologie - Anatomie - Biophysique

Responsables

Pierre ABRAHAM

Enseignants impliqués

- Henri-Dominique FOURNIER
- Pierre ABRAHAM
- Marc-Antoine CUSTAUD
- Jacques-Olivier FORTRAT
- Mickaël DINOMAIS
- lean-Denis LE SEVE
- Guy LENAERS
- Franck LACOEUILLE

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	Total heures UE	ECTS
2	25h40	28h40	25h40	54h20	5

! Objectifs

La physiologie et l'anatomie sont les deux disciplines indispensables pour aborder la formation en Santé. L'anatomie décrit les organes et leur rapport entre eux, la physiologie décrivant les fonctions principales du vivant (locomotion, cardio-respiratoire, nutrition-digestion, ...). L'objectif de cette UE est de donner aux étudiants les bases de la physiologie des grandes fonctions qui seront complétées ensuite dans le cursus de la formation en santé. La formation abordera notamment les principes fondamentaux de pharmacologie en rapport avec le système digestif. L'anatomie abordera les principaux éléments en rapport avec l'ostéologie.

L'objectif recherché dans le cours de biophysique des solutions est de décrire les modes de transports passifs de molécules ou d'ions dans l'organisme et leurs interactions avec le milieu extérieur (effet des champs de gravité, électrique et magnétique). Des outils de caractérisation seront utilisés afin de qualifier et quantifier ces phénomènes qui concerneront plus particulièrement la diffusion et l'osmose, l'hémodynamique parfaite et réelle et les applications liées aux propriétés magnétiques.

l Supports pédagogiques

- En autonomie en ligne sur Moodle :
- > Diaporamas sonorisés,
- > Activités commentées et corrigées d'auto-évaluation dont exercices,
- En présentiel :
- > CM podcastés avec les supports des enseignants.

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	Heures Distance
 Anatomie membres des inférieurs 	 L'ostéologie des membres inférieurs Les muscles des régions iliaque et glutéale Les muscles pelvi-trochantériens et de la cuisse loge antérieure Les muscles de la cuisse loge postérieure Les muscles de la jambe Les artères et veines Les nerfs 	HD. Fournier	1h20	9h20
 Anatomie des membres supérieurs 	 Ostéologie générale du membre supérieur Le complexe articulaire de l'épaule et la colonne vertébrale Les muscles de l'épaule et du bras Les muscles de l'avant du bras Anatomie de la main Innervation du membre supérieur Anatomie de la main 	nd. Fourmer	1H20	9h20
► Physiologie	 ▶ Boucles de régulation et homéostasie ▶ Milieu intérieur ▶ Muscle activité physique ▶ Evolution 	J.O. Fortrat MA. Custaud P. Abraham J.O. Fortrat	2h 2h	2h
	 Thermorégulation Système nerveux autonome Vision Toucher Proprioception Audition Gustation et olfaction 	P. Abraham JO. Fortrat G. Lenaers M.A. Custaud M. Dinomais J-D. Le Sève JO. Fortrat	1h20 1h20 1h20 1h20 1h20 1h20 1h	
► Biophysique	 Mode de transport dans l'organisme / Diffusion Phénomènes osmotique / électriques Hémostatique hémodynamique parfaite et réelle Magnétostatisme / résonnance magnétique 	F. Lacoueille	8h	8h

UE10 - Statistiques appliquées à la santé - Biophysique

Responsables

Enseignants impliqués

■ Guillaume BASTIAT

Guillaume BASTIAT

Franck LACOEUILLE

Jérémie RIOU

Franck LACOEUILLE

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	ED	Total heures UE	ECTS
2	28h	20h	12h	16h	48h00	5

l Objectifs

Statistiques appliquées à la santé :

L'objectif de cet enseignement est de doter les étudiants des éléments indispensables quant à l'utilisation des statistiques comme outil d'évaluation, que ce soit dans le domaine de la santé mais également les autres secteurs tels que les sciences dures ou humaines. Il s'agira pour l'étudiant de comprendre la philosophie des statistiques, les liens existants entre les échantillons et les populations, les notions de risques pour finir par une première initiation au test en statistique, avec quelques tests de base concernant des cas particuliers de comparaison. Cet enseignement n'est qu'une première étape dans le parcours des statistiques et pourrait être résumé par : « initiation aux statistiques ». Ainsi, cet enseignement pourra être complété tout le long du cursus de l'étudiant par des notions plus approfondies comme l'utilisation de tests statistiques plus avancés dépendamment du problème ou des comparaisons à réaliser.

Biophysique:

L'objectif de cet enseignement est d'exposer les principales notions indispensables à la compréhension des différentes interactions entre une onde (ou une particule) et un organisme vivant, elles constituent les bases de l'imagerie médicale et de la radiobiologie. Cet enseignement abordera les concepts de matière et d'onde, précisera l'origine et la nature physique des principaux rayonnements, notamment les propriétés physiques des rayonnements ionisants et leur capacité à traverser les structures et tissus biologiques, dont la connaissance est un prérequis indispensable à l'interprétation des images médicales qu'ils permettent d'obtenir et la compréhension de l'origine de leurs effets biologiques.

Supports pédagogiques

- · En autonomie, en ligne sur Moodle :
- Démonstration d'équations en vidéo,
- Activités commentées et corrigées d'auto-évaluation.
- > QCM corrigés d'apprentissage et d'évaluation.
- En présentiel :
- > CM podcastés avec les supports des enseignants.

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED	Heures Distance
Statistiques descriptives	Variable, Echantillon, arrangement par classes, paramètres de position (mode, médiane, moyenne), paramètres de dispersion (étendue, quartiles, écart-type, variance)	G. Bastiat		2h40 ED	2h40
► Probabilités et lois	 Variable aléatoire, population, probabilité conditionnelle, loi binomiale, loi hypergéométrique, loi de Poisson, loi normale 	G. Bastiat	1h20	4h00 ED	2h40
► Intervalles de fluctuation et de confiance	 Echantillonnage à partir d'une population connue, estimation d'une population inconnue 	G. Bastiat		2h40 ED	1h20
➤ Premiers tests statistiques : test de t de Student et le test de Chi-2	Risque α et ß, mécanistique d'un test en sta tistique, comparaison de 2 échantillons indépendants ou appariés de variables qualitative et quantitative, comparaison échantillon-population de variables qualitative et quantitative, tableau de contingence, conformité à une loi, test	G. Bastiat J. Riou	1h20 1h20	5h20 ED	2h40 1h20
► Corrélation et régression	non paramétrique Mann Whitney	J. Riou		1h20	1h20
Rappel sur les ondes et leur propagation	 Caractéristique générale d'une onde, types d'ondes Les milieux de propagation des ondes et les principes physiques de la propagation 	F. Lacoeuille	1h20		1h20
► Atomes et Noyaux	 Modèles, états énergétiques, défaut de masse, stabilité nucléaire Emission de photon X, Effet Auger, Emission de photons gamma, électrons de conversion interne Applications médicales 	F. Lacoeuille	1h20		1h20
► Transformations radioactives	 Radioactivité Transformations isobariques Transformations isomériques Applications médicales 	F. Lacoeuille	1h20		1h20
 Réactions nucléaires et cinétiques des transformations radioactives 	 Loi de désintégration radioactive Filiations radioactives Transformations multiples Applications médicales 	F. Lacoeuille	1h20		1h20
► Interactions rayonnements-matière	Particules chargéesPhotons	F. Lacoeuille	1h20		1h20
► Radiobiologie	Phénomènes moléculairesPhénomènes tissulaires	F. Lacoeuille	1h20		1h20

UE11 - Chimie organique et analytique

Responsables

- Sabine MALLET

Enseignants impliqués

- Sabine MALLET
- Séverine BOISARD
- I Jean-Jacques HELESBEUX
- Denis SERAPHIN
- **Guillaume VIAULT**

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	СМ	ED	ed	Total heures UE	ECTS
2	25h20	12h	8	12	5h20	37h20	3

l Objectifs

Acquérir des connaissances de chimie organique et de chimie analytique dans l'optique d'appréhender les données nécessaires à la compréhension des phénomènes du vivant, et à l'analyse des molécules.

Les équilibres chimiques en solution aqueuse seront étudiés pour comprendre d'une part, certaines réactions au sein des organismes, et d'autre part, les réactions chimiques permettant l'analyse des molécules organiques ou les ions minéraux.

Le programme de chimie organique de cette UE11 s'inscrit dans le prolongement direct de celui de l'UE3 du S1. Les principes généraux de réactivité des molécules organiques ainsi que de nouvelles fonctions chimiques seront décrits. Ceci permettra d'aborder la synthèse de composés polyfonctionnels tels que les principes actifs et de comprendre d'autres problématiques telles que celles des contrôles (présence d'impuretés, dosages,...).

l Supports pédagogiques

- . En autonomie en ligne sur Moodle :
- > Diaporamas sonorisés,
- > activités commentées et corrigées d'auto-évaluation dont exercices,
- > QCM corrigés d'apprentissage et d'évaluation.
- . En présentiel :
- > CM podcastés avec les supports des enseignants.

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	ED ed	Heures Distance
Les réactions acido-basiques	 Théorie des acides et des bases Phénomènes acido-basiques en solution aqueuse Calcul de pH des solutions aqueuses Solutions et systèmes tampons Applications qualitatives Applications quantitatives 	S. Mallet S. Boisard	2h40	4h00 ED 1h20 ed	5h20
Les réactions d'oxydo-réduction	 Réactions d'oxydo-réduction Applications qualitatives Applications quantitatives 	S. Mallet S. Boisard	1h20	1h20 ED 1h20 ed	1h20
 Principes généraux de réactivité 	► Généralités des mécanismes réactionnels				
Hydrocarbures aliphatiques	 Réactivité des alcanes Réactivité des alcènes Réactivité des alcynes 	D. Séraphin J.J. Helesbeux G. Viault	4h	6h40 ED 2h40	5h20
 Composés aromatiques 	Réactivité des composés benzéniques et apparentés			ed	

UE12 - Psychologie - Droit

Responsables

Catherine POTARD
Philippine LOHEAC-DERBOULLE

Enseignants impliqués

- Catherine POTARD
- Franck REXAND-GALAIS
- Philippe ALLAIN
- Philippine LOHEAC-DERBOULLE

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	CM	Total heures UE	ECTS
2	28h	19h	28h	47h	4

Objectifs:

Psychologie

Acquérir une connaissance générale des différents domaines de la psychologie tant dans son approche théorique que méthodologique.

Les enseignements de psychologie de l'UE 12 proposent une sensibilisation aux facteurs de vulnérabilités psychologiques et aux processus psychiques à l'œuvre dans nos conduites au quotidien, et plus spécifiquement en contexte de santé.

Dans cet objectif, les apports de la psychologie dans la compréhension des conduites humaines et de la vie psychique seront présentés dans les domaines de la santé, de la maladie et de la psychopathologie.

Ce cours se centre spécifiquement sur les champs de la psychologie clinique, dans ces différentes approches, de la personnalité et de la psychologie de la santé appliquée à différents contextes (déclaration d'une maladie, diagnostic d'un cancer, exposition à un événement traumatique, par exemple). Un temps sera également consacré aux méthodes (quantitatives, qualitatives, expérimentales) et outils utilisés en psychologie et à leurs limites. Enfin, les approches de la neuropsychologie et de la psychanalytique seront développées et définies à travers les définitions d'origine de leur démarche clinique respective. Des illustrations trouvant des résonnances en Santé seront abordées.

Droit public

Renforcement des connaissances en droit ; Initiation au droit public.

Le cours de droit dispensé dans le cadre de l'UE 12 se présente comme une initiation au droit public, qui est l'une des deux branches du droit (avec le droit privé). Il s'agira, plus spécialement ici, d'acquérir des connaissances en droit constitutionnel, science ayant pour objet l'étude des règles constitutionnelles, c'est-à-dire des règles qui se rattachent à la Constitution.

Ce cours proposera une présentation des trois grands concepts du droit constitutionnel (à savoir l'Etat, la Constitution et le pouvoir), ainsi que du droit constitutionnel français actuel, autrement dit celui de la Vème République (à travers divers aspects : notamment, les origines de ce régime politique, l'exécutif, le Parlement, le Conseil constitutionnel).

l Supports pédagogiques

- En autonomie, en ligne sur Moodle :
- Activités commentées et corrigées d'auto-évaluation,
- > QCM corrigés d'apprentissage et d'évaluation.
- > Forums
- En présentiel :
- > CM podcastés avec les supports des enseignants.

Thème général du chapitre	Détails	Enseignants	Heures CM	Heures Distance
Introduction à la psychologie et à la psychologie de la santé	 La psychologie comme science et ses objets. Les grands noms fondateurs de la psychologie. Les écoles de pensée en psychologie (psychodynamique, behaviorisme, cognitivisme, humanisme). Les écoles de pensée en psychologie (psychodynamique, behaviorisme, cognitivisme, humanisme). Les diverses méthodes utilisées en psychologie et leurs limites. Concepts fondamentaux en psychologie : émotion, motivation, relation, perception, régulation, apprentissage, personnalité Importance des dimensions psychologiques dans le champ de la santé : exemple de la douleur, du deuil ou des conduites à risque/addictives. 	C. Potard		16h
Introduction à la neuropsychologie	Processus reliés au stress et à l'adaptation au stress et à la maladie.	C. Potard	4h	
► Introduction à la psychanalyse	 La psychologie clinique et psychanalyse Théorie de l'appareil psychique et modèles pulsionnels Stade pyscho-affectif Théorie du conflit, symptômes et psychopathologie Plainte, souffrance, demande et écoute : illustrations cliniques 	F. Rexand– Galais	8h	
► Droit (Initiation au droit public)	Théorie générale du droit constitutionnel : L'Etat La Constitution Le pouvoir Le droit constitutionnel de la Vème République : Les origines de la Vème République L'exécutif Le Parlement Le Conseil constitutionnel	P. Lohéac- Derboulle	16h	3h

UE Anglais

Responsables

- Kayleigh O'SULLIVAN
- Erwan AUTRET

Enseignants impliqués

- Kayleigh O'SULLIVAN
- Erwan AUTRET
- Hélène RIVEAU
- Ashley Rose COYNE

SEMESTRE	Heures en présentiel	Total heures UE	ECTS
1	16h	16	2
2	16h	16	2

Objectifs

Dans le cadre de PluriPASS et depuis la réforme de la R1C, l'anglais est obligatoire en première année des études de santé. L'anglais est devenu la langue de référence, la Lingua Franca des mondes scientifique et médical. Ainsi, il est primordial que la formation des étudiants en anglais se poursuive sans interruption après le baccalauréat. L'objectif de cette formation sera de préparer les étudiants au test de niveau B2 et de consolider et d'approfondir les quatre grandes compétences (expression écrite, orale et compréhension écrite, orale) en petits groupes.

Programme des cours

Le contenu des cours portera sur 4 grandes thématiques constituées de 3 séances chacune (12 séances de 1H20). Les étudiants seront répartis en groupes dès le début de l'année et suivront les cours soit au semestre 1 ou au semestre 2, en fonction de la répartition effectuée. Les groupes devront être respectés pour permettre l'interaction avec les enseignants. Les cours auront lieu en présentiel.

Mode d'évaluation

Le test d'une durée de 30 minutes visera l'évaluation de l'équivalent du niveau B2 du CECRL sur des compétences de compréhension écrite. Il ne sera proposé qu'une seule épreuve lors des examens 3 et 5, en fonction de la répartition des groupes soit le semestre 1 soit le semestre 2

Les étudiants auront à leur disposition des ressources pédagogiques sur Moodle.

UE Culture Numérique, Recherche et gestion d'informations

Responsables

Michel BARBEROUSSE

Maud PUAUD

Enseignants impliqués

Michel BARBEROUSSE

Maud PUAUD

Catherine FAIS

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	Total heures UE	ECTS
1	1h20	10h40 (Culture Numérique)+ 4h (module recherche informations)	16h	2

Objectifs

Les étudiants arrivant en PluriPASS suivront au moins 30% de leur formation à distance. Cette UE consacre donc un premier temps à présenter les outils nécessaires à ce travail comme la plateforme Moodle, la messagerie Zimbra ou encore d'autres logiciels de partage proposés par l'UA mais aussi les possibilités offertes par la BU. En effet, un module Recherche et gestion d'informations de 4h sera exclusivement dédié aux compétences de recherche, d'évaluation et de gestion de l'information.

D'autre part, les compétences numériques sont variées et présentes chaque jour dans notre vie aussi bien professionnelle que personnelle. Que ce soit pour s'informer, se divertir, se déplacer, partager des idées, communiquer, réaliser des démarches administratives, ces compétences sont indispensables. Le référentiel PIX les regroupe et permet de se positionner sur celles-ci.

Dans une seconde partie de l'UE, la plateforme PIX sera présentée et diverses activités seront proposées afin de développer des compétences comme « Mener une recherche et une veille d'information », « Partager et publier », « Protéger la santé, le bien-être et l'environnement », etc.

Mode d'évaluation

L'ensemble des activités sur Moodle est évalué. Il s'agit donc d'un contrôle continu.

Supports pédagogiques

- > Ensemble d'activités (recherches, lectures, documentaires, tests, etc.) en ligne, sur Moodle, visant à développer les compétences liées aux objectifs, réparties sur 8 séances afin de progresser à son rythme.
- Le module de la BU en ligne sur Moodle également à répartir sur 3 séances. Cours à réaliser en autonomie avec un ensemble d'activités et un test final reprenant l'ensemble des compétences acquises.
 - > Une conférence sur le thème du « Numérique soutenable ».

PROGRAM	ME DES ENSEIGNEMENTS			
Thème des conférences	Détails	Enseignants	Heures CM	Heures distance
►L'utilisation du numérique dans son environnement de travail ► Module Moodle: recherche et gestion d'informations	 ▶ Mener une recherche et une veille informatique. ▶ Partager et publier. ▶ Sécuriser les équipements, les communications et les dossiers. ▶ Identifier les modalités d'accès, les services et le fonctionnement de la bibliothèque universitaire, ▶ Être capable de rechercher un document à la BU ▶ Être capable de trouver des documents sur un sujet, sous format papier ou en ligne ▶ Être capable d'évaluer la pertinence des documents en fonction de votre niveau et vos besoins ▶ Être capable d'évaluer la validité de l'information trouvée, à la BU ou sur le web ▶ Être capable d'utiliser les informations trouvées dans le respect du droit d'auteur 	M. Barberousse Mme Puaud Mme Fais		10h40 4h
► Conférence « Le Numérique soutenable »	 ▶Impacts environnementaux des TICs (réchauffement climatique, des ressources non renouvelables (notamment les métaux), de l'énergie utilisée (en particulier par les infrastructures numériques) et de la gestion des déchets) ▶ Impacts sociaux des TICs 	Mme Ligozat	1h20	

UE 3PE

Projet personnel et professionnel de l'étudiant

Responsable

Adeline ALVES DE SOUSA

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	ECTS
1	1,5 h	6 h	1
2	7h	7 h	2

l Objectifs

Le parcours de formation PluriPASS comprend une unité d'enseignement intitulée « 3PE » dont l'objectif est d'élaborer un projet personnel et professionnel composé d'un 3P1 (projet d'orientation 1) et d'un 3P2 (projet d'orientation 2), qui correspondent à 2 plans d'orientation susceptibles d'évoluer en parallèle tout au long de l'année.

Le 3P2 n'est pas une version dégradée d'un projet d'études mais l'expression d'un VRAI choix que l'étudiant formulera peu à peu.

Le 3PE 1:

Il correspond au vœu numéro 1 de l'étudiant. Le 3P1 est un métier parmi : médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique ou kinésithérapie. Exemples : pharmacien clinicien, sage-femme, médecin du travail...

Le 3PE 2:

Le 3P2 est le métier de votre choix en dehors des cinq filières santé MMOP-K. Exemples : infirmier scolaire, biostatisticien, attaché de recherche clinique, physicien médical, boulanger...

L'objectif étant de mûrir, tout au long de l'année, un second projet correspondant aux centres d'intérêt de l'étudiant et à son profil (traits de personnalité, motivations professionnelles, capacités...).

■ Mode d'évaluation

- L'étudiant complètera des supports de réflexion publiés sur la plate-forme MOODLE de septembre 2023 à mars 2024
- Il participera au forum des métiers et des formations organisé à l'Université d'Angers 10 janvier 2024
- Le 3PE préparera les étudiants au «MEM1».

l Supports pédagogiques

- · En autonomie en ligne sur Moodle :
- > Supports de réflexion sur le projet personnel et professionnel
- Tutoriels pour mener une recherche sur les formations et les métiers
- > QCM d'évaluation
- · Les petits + :
- > Questionnaires d'orientation
- > Témoignages d'étudiants et de professionnels
- ➤ Informations sur les débouchés PluriPASS

L'étudiant disposera de 20h pour réfléchir à son orientation dans l'optique d'éviter un choix par défaut et précipité, mais aussi, d'éviter un choix qui reposerait uniquement sur une idée floue d'une filière ou d'un métier.

En d'autres termes, le travail mené dans le cadre de l'UE 3PE permettra à l'étudiant de mieux connaître les filières et les métiers qui l'intéressent pour confirmer ou infirmer ses projets d'orientation.

Programme des cours

Concrètement, la réflexion de l'étudiant portera sur 2 grandes thématiques :

I La connaissance de soi

L'étudiant analysera ses traits de personnalité et les mettra en relation avec son projet personnel et professionnel. Il apprendra à identifier les facteurs qui peuvent influencer ses choix d'orientation.

I La connaissance des métiers et des formations

L'étudiant découvrira des outils de recherche pour s'informer sur les formations et les métiers.

Il rencontrera un professionnel exerçant un métier en lien avec son 3P1, et un professionnel exerçant un métier en lien avec son 3P2.

Il découvrira des métiers en lien avec les débouchés de PluriPASS dans le cadre d'un forum qui portera sur les métiers et les formations (forum PluriPASS).

UEO Unité d'enseignement optionnelle

SEMESTRE	Heures en présentiel	Heures à distance	Total heures UE	ECTS			
1 et 2	variables	variables	16h	2			
Ces UEO so	Ces UEO sont généralement proposées le mercredi après-midi						

l Objectifs

Les UE optionnelles visent l'acquisition de contenus de formation transversaux, transdisciplinaires, à la croisée des 3 grands domaines :

- > Sciences du vivant
- >Sciences de l'ingénieur
- >Sciences humaines et sociales

Les UEO sont l'occasion d'approfondir des contenus explorés dans les enseignements du tronc commun ou, au contraire, d'aborder de nouvelles disciplines reliées aux diverses orientations possibles des étudiants. Elles peuvent également permettre de présenter la diversité des métiers de la santé. Enfin, elles offrent des occasions pour évaluer des compétences autres (oral, travail de groupe, motivation...).

■ Mode d'évaluation

Le mode d'évaluation est laissé au choix des enseignants :

- > Obtention d'un seuil à une épreuve écrite unique
- > Remise d'un dossier
- > Présentation d'un exposé oral

l Supports pédagogiques

Les UEO sont renseignées sur la plateforme Moodle. On y trouve le descriptif de l'UEO, le calendrier de l'UEO, des consignes et des informations d'ordre méthodologique. Le cours numérisé y sera également déposé. Celui-ci pourra être constitué d'éléments divers tels que :

- > polycopié de type PDF;
- ➤ diaporama de type PowerPoint ;
- > cours médiatisé ;
- > séquence filmée ;
- ➤ exercices...

1 étudiant choisit 1 UEO au semestre 1 et 2 UEO au semestre 2.

Il ne peut pas choisir les mêmes UEO au semestre 1 et au semestre 2.

ex : S1 → UEO activité sportive (badminton)

S2 →il ne peut pas prendre activité sportive (même s'il choisit tir à l'arc)

Organisation des enseignements

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

La plateforme de formation à distance - Moodle

I Information générale

Moodle est une plateforme d'enseignement à distance. En tant qu'étudiant, elle vous permet d'accéder à l'ensemble des ressources numériques mises à votre disposition par les enseignants. L'inscription aux espaces de cours en ligne de PluriPASS est automatique.

Comment accéder à Moodle ?

Vous devez vous connecter à l'adresse suivante :

I moodle.univ-angers.fr

Remplissez le formulaire avec vos identifiants



Comment se connecter à Moodle?

Inutile de vous créer un compte. La connexion à Moodle se fait grâce à vos identifiants que vous utilisez pour vous connecter sur un ordinateur de la faculté. Vous avez normalement créé votre login et mot de passe lors de votre première inscription administrative à la faculté.

Comment se connecter à Moodle?

Sur le guichet numérique cliquez sur Moodle dans la catégorie E-Pédagogie

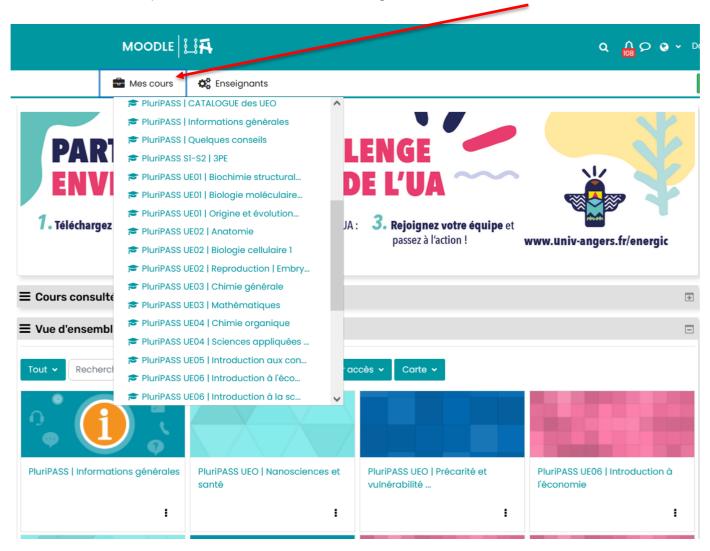


ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

La plateforme de formation à distance - Moodle

Où trouver l'ensemble de mes cours?

Tous les cours dans lesquels vous êtes inscrits sont affichés à gauche dans l'encadré «Mes cours»



Si vous rencontrez un problème technique et/ou une difficulté dans l'utilisation de Moodle, si vous souhaitez un conseil, une précision, vous pouvez vous adresser à :

labua-sante@listes.univ-angers.fr



Les codes d'accès à Moodle sont personnels et confidentiels, en aucun cas il n'est autorisé à transmettre ces codes à une tierce personne.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

La retransmission vidéo des cours

I Information générale

La retransmission concerne tous les cours magistraux.

Toutefois, il n'est pas possible de garantir, pour des raisons techniques, que l'intégralité des enseignements sera disponible.

Le délai de mise en ligne est de trois jours. Les cours seront disponibles pendant toute l'année.

Un support d'aide par ticket est disponible sur Moodle pour les problèmes de connexion.

I Conditions et procédures d'accès aux cours transmis

Être inscrit à l'Université d'Angers.

Être inscrit à l'annuaire de l'université (http://www.univ-angers.fr/ent), permet de valider sa messagerie universitaire.

<u>Cette seule messagerie sera utilisée par le service PluriPASS pour vous donner les informations indispensables au cours de l'année</u>. Cette procédure est décrite sur le site de l'Université et/ou sur les réseaux d'affichage vidéo.

l Zone WI-FI haut débit



Les zones de couverture Wi-Fi haut débit se situent dans les amphis Averroès, Simone Veil et Ambroise Paré, et s'étendent aux salles de cours de la faculté de santé et restaurant universitaire. La cafétaria est couverte par le Wi-Fi.

Les zones couvertes par le Wi-Fi sont repérables grâce au logo « Zone sans fil » .

Pour suivre les cours à distance, vous avez besoin d'une connexion internet.

Les postes informatiques du campus ainsi que les zones en Wi-Fi haut débit via l'un des réseaux disponibles permettent d'accéder aux ressources pédagogiques sur Moodle.

L'accès distant ne nécessite aucune installation particulière. Il suffit de se connecter via l'ENT avec votre login et mot de passe.

Si vous ne pouvez pas visionner votre cours à distance, il se peut qu'il y ait un problème de réseau qui vous empêche de le faire. Nous ne pouvons pas garantir la qualité de la connexion (vitesse, coupures...) : plus le débit de votre connexion est faible, plus le risque de blocage et/ou d'échec est élevé. Nous ne pouvons pas vous indiquer un débit minimum car il n'y a pas de règle absolue en la matière.

Procédure des examens

Déroulement des examens

Les lieux

Plusieurs lieux d'examens sont possibles. Chaque étudiant sera affecté à un seul lieu qui peut différer à chaque examen

► Faculté de Santé - (amphis Averroès, Simone Veil et Ambroise Paré et salles)

adresse: 28 rue Roger Amsler- 49045 Angers cedex 01

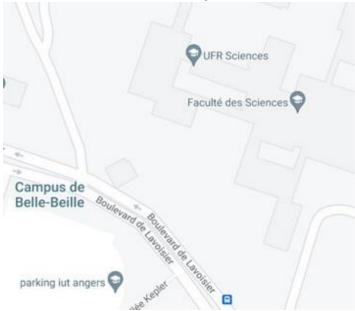
► Faculté de Sciences-Salle d'examens (Rez de jardin Bat L)

adresse: Campus Belle Beille, Bd Lavoisier, 49036 Angers

Pour les accès bus et tramway se reporter aux annexes page 85 à 89.

I EXAMEN

Faculté des Sciences : Campus Belle Beille



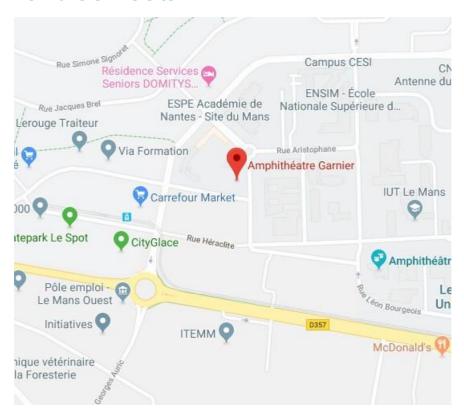
Faculté de Santé



- ► Amphi Averroès
- ► Amphi Ambroise Paré
- ► Amphi Simone Veil
- ► et autres salles

Déroulement des examens

Le Mans Université



► Salle d'examen - Le MANS

Le Mans Université



► Centre Jean Monnet - LAVAL 12 quai de Bootz

Déroulement des examens

I Convocation aux épreuves

Pour chaque épreuve, les listes des étudiants autorisés à composer ainsi que la convocation aux épreuves indiquant le calendrier des épreuves, les horaires et modifications d'horaires et les lieux d'examens sont affichés au minimum 15 jours avant le début de celles-ci sur les panneaux d'affichage PluriPASS, Hall des amphithéâtres, à la Faculté de Santé d'Angers, site Amsler et à la faculté des sciences pour le Mans Université, pour les étudiants suivant les cours au Mans et en amphi Jean Monnet pour Laval. Un courriel est envoyé également à tous les étudiants 15 jours avant les épreuves.

L'ensemble de cet affichage et courriel tiennent lieu de convocation.

Toute erreur ou omission sur ces listes doit être signalée par courriel dans les plus brefs délais à la scolarité PluriPASS avant le début des épreuves. (pluripass@univ-angers.fr)

Les horaires

Les horaires et modifications d'horaires sont affichées sur les panneaux d'affichage dans le Hall des Amphithéâtres site Amsler de la Faculté de Santé d'Angers et à Le Mans Université, pour les étudiants passant les examens au Mans et en amphi Jean Monnet pour Laval.

I L'identification

L'accès aux lieux d'examens nécessite impérativement la présentation de la <u>carte d'étudiant</u> (ou à défaut d'une pièce d'identité avec une photo), au personnel en charge de l'appel et du pointage des étudiants.

En cas de perte de la carte d'étudiant, vous devez vous présenter au service de la scolarité PluriPASS dès que possible.

Les consignes

➤ Consigne en cas d'absence

Une absence à une épreuve conduit à une note de zéro pour cette épreuve. Il n'y a pas d'épreuves de remplacement, y compris pour les absences justifiées, ni de dispense d'assiduité.

Déroulement des examens

Consignes pour les candidats présentant un handicap

Dans le cadre de PluriPASS, la première épreuve se déroulant le 28 septembre, il est impératif que tout étudiant devant bénéficier d'un aménagement se rende au S.S.U. (voir page 81) dès la semaine de rentrée afin que toutes les démarches nécessaires soient faites à temps.

Selon les termes de la circulaire n°2011-220 du 27 décembre 2011 relative à « l'organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap », les étudiants qui présentent, au moment des épreuves, un handicap (tel que défini à l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles), peuvent bénéficier d'aménagements des conditions d'examen.

➤ Etablissement et transmission de la demande d'aménagement

« Les étudiants transmettent leur demande et les informations médicales utiles au médecin désigné par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des personnes handicapées) par l'intermédiaire du médecin du S.S.U. (Service de Santé Universitaire) de l'université, si celui-ci n'est pas le médecin désigné. »

En conséquence, adressez-vous à la Référente du Relais Handicap de l'Université) à votre disposition pour vous accueillir, écouter, informer, aider, en vue de déterminer, en liaison avec le S.S.U., les mesures les plus appropriées à votre handicap.

Contact : La Passerelle, 2 rue Lakanal sur le campus de Belle-Beille -

email: relais-handicap@univ-angers.fr Tél: 02 44 68 86 28

Informations détaillées disponibles sur : https://bienvenue.univ-angers.fr/fr/relais-handicap/

Vous pouvez également contacter directement le S.S.U. (<u>secretariat-ssu@univ-angers.fr</u> /02 41 22 69 10-2 rue Lakanal- Campus Belle-Beille)

➤ Délais

La demande doit être déposée par l'étudiant auprès du médecin du S.S.U. ou de la référente du Relai Handicap au plus tôt, afin de tenir compte des délais nécessaires à l'examen de la demande et à l'organisation des aménagements par la Faculté.

De plus, les étudiants adressent également et au plus tôt, une copie de leur demande (sans informations médicales) au secrétariat de scolarité PluriPASS de la Faculté de Santé.

> Traitement de la demande

Le médecin habilité (S.S.U.) rend un avis dans lequel il propose des aménagements. Le médecin adresse cet avis à l'étudiant ainsi qu'à l'autorité administrative (Scolarité de la Faculté de Santé). L'étudiant s'assure que l'avis a bien été réceptionné par la Faculté de Santé.

➤ Décision de l'autorité administrative

L'Université décide des aménagements accordés et notifie sa décision à l'étudiant en prenant appui sur l'avis rendu par le médecin du S.S.U. Phase commission : pour la poursuite dans certaines filières, il est possible que le dossier soit présenté en commission.

Certains étudiants en situation particulière, ne pouvant se consacrer à temps plein à la poursuite de leurs études, peuvent demander à bénéficier d'un Régime Spécifique d'Étude (RSE) afin d'étudier dans les meilleures conditions possibles et favoriser leur réussite. A titre d'exemple, les sportifs ou bien les artistes de haut niveau. En PluriPASS, nous ne proposons pas d'aménagement. Les cours magistraux présentiels des UE du tronc commun sont podcastés et 30% des enseignements sont à distance et la plupart des UEO accessibles en ligne.

Déroulement des examens

l Accès aux salles d'examens

Seuls les candidats dûment inscrits en PluriPASS à l'université d'Angers peuvent passer les épreuves.

Tout étudiant arrivant en retard, est accepté dans un délai de 30 minutes maximum à partir du début d'une épreuve. Aucun étudiant ne peut sortir pendant cette première demi-heure. Après ce délai, plus aucun étudiant ne peut être accepté. Les étudiants attendent la fin de l'épreuve pour quitter la salle d'examen. Une absence à une épreuve conduit à une note de zéro pour chaque UE de l'épreuve concernée. Il n'y a pas d'épreuve de remplacement, y compris pour les absences justifiées, ni de dispense d'assiduité.

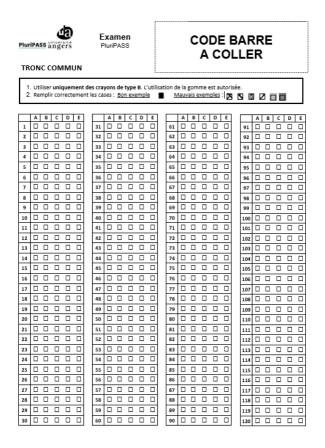
Les étudiants sont admis dans les salles d'examen 30 minutes avant le début de l'épreuve. Les candidats doivent présenter au personnel, à l'entrée dans la salle, leur carte d'étudiant (ou à défaut une pièce d'identité avec photo) et signer la feuille d'émargement contre remise de leur étiquette d'anonymat.

Un étudiant ne pouvant justifier de son identité peut composer mais son identité devra être vérifiée en fin d'épreuve par tout moyen jugé valable par le responsable de la salle. En cas de doute, mention est portée sur le procès-verbal. Sur le lieu de l'examen, les étudiants doivent s'installer à la place qui leur est attribuée (sauf avis contraire formulé par un personnel en charge de l'organisation des épreuves). Le non-respect de cette disposition dûment constaté par un surveillant est considéré comme une tentative de fraude.

I Préparation matérielle

Instructions pour les grilles QCM

Une grille QCM est distribuée par épreuve ou groupe d'épreuves ainsi qu'une planche d'étiquettes nominatives et codes-barres pour assurer l'anonymat.



Déroulement des examens

Recommandations importantes:

- I ne jamais plier la grille
- I ne jamais écrire en dehors des cases prévues
- I ne jamais raturer
- I bien noircir la case en entier (comme sur le modèle)
- I n'utiliser que le crayon papier B (pas d'effaceur blanc)
- I parfaitement noircir les cases
- I bien gommer ses erreurs, sans abîmer la grille
- I ne rien noter sur la grille
- I vérifier régulièrement que l'on répond en face de la bonne ligne (pour ne pas décaler les réponses)
- I rendre une grille non abîmée

➤ La distribution des sujets

Avant le début de l'épreuve signalé par le responsable de la salle d'examen, il est formellement interdit de consulter le sujet, d'écrire sur les feuilles de brouillon, sur la planche d'étiquettes, de composer sur la copie ou la grille.

Les sujets sont distribués face contre table, de sorte que les étudiants ne puissent prendre connaissance du contenu. Si nécessaire, des précisions ou rectifications orales peuvent alors être apportées dans les mêmes termes dans les différentes salles.

Les étudiants peuvent alors commencer à composer. La durée de l'épreuve est comptée à partir de ce moment. La durée réglementaire de l'épreuve est rappelée.

Les étudiants doivent coller l'étiquette code-barres pour les épreuves à QCM à l'endroit prévu sur la grille de QCM. Attention de bien coller cette étiquette à l'endroit et ne pas coller l'étiquette comportant votre nom.

L'apposition d'un signe distinctif peut être constitutive de fraude.

➤ Matériel autorisé et règles à suivre pour la rédaction

Pour les épreuves rédactionnelles, les copies ne devront être rédigées qu'avec une seule couleur d'encre bleu foncé ou noire (le crayon de bois n'est à utiliser que sur les grilles de QCM).

L'utilisation d'autres couleurs, surlignage, etc...., sera assimilée à une tentative de rompre l'anonymat : la copie sera alors annulée par le jury.

Seuls les schémas sont exclus de cette obligation.

Pour les grilles de QCM, un crayon de bois de type B et une gomme plastique sont à utiliser. Le crayon et la gomme seront fournis par la Faculté de Santé lors du 1^{er} examen et seront à garder pour l'année.

Pour l'année universitaire en cours, les seules calculatrices autorisées sont celles de type : **Casio fx-92 collège**. Une vérification des calculatrices aura lieu à chaque début d'examen. Toute calculatrice non conforme sera confisquée.

Toute utilisation d'une autre calculatrice sera considérée comme tentative de fraude.



Déroulement des examens

Les téléphones portables et objets connectés sont interdits pendant les épreuves, ils doivent être éteints et rangés dans les sacs déposés sous votre chaise et fermés. Les montres sont déposées sur la table.

L'étudiant ne doit pas détenir de porte-documents, cartable, sac, trousse ou matériel susceptible de contenir des cours ou informations similaires. Seul le nécessaire pour composer et la carte d'étudiant sont autorisés sur la table.

I Le comportement de l'étudiant pendant l'épreuve

Les étudiants ne peuvent accéder à aucun autre document que ceux distribués. Ils ne doivent pas communiquer avec les autres candidats ni avec une personne extérieure.

En cas de besoin, ils doivent s'adresser exclusivement aux surveillants. Il leur est interdit d'avoir un comportement susceptible de gêner les autres étudiants.

Les conditions de sortie

Après la distribution des sujets, aucun candidat ne peut quitter la salle d'examen avant la fin de l'épreuve et le ramassage des copies (sauf en cas de force majeure).

Une fois le temps imparti écoulé, les étudiants doivent poser leur crayon, se lever et retourner leur copie face cachée et attendre dans le silence absolu. Un étudiant qui continuerait alors à composer se rendrait coupable de fraude.

I La remise des copies

Les surveillants passent alors dans les rangs pour récupérer les copies, les étudiants se rassoient au fur et à mesure en gardant le silence. Le responsable de la salle d'examen compte les copies et libère les étudiants lorsque la corrélation entre les présents et le nombre de copies est faite.

La fraude

l Procédure en cas de fraude

En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude aux examens, le responsable de la salle d'examen prend toutes les mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats. Il saisit les pièces ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits, il dresse un procès-verbal contresigné par les autres surveillants et par le ou les auteurs de la fraude ou tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, l'attitude de l'étudiant est mentionnée et portée au procès-verbal. Toutefois, en cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement des épreuves, l'expulsion de la salle des examens peut être prononcée.

I Sanction

Toute fraude ou tentative de fraude conduit à convoquer l'étudiant auprès de la section disciplinaire de l'Université, et peut entraîner pour l'intéressé la nullité de l'épreuve.

En cas de flagrant délit ou tentative fraude aux examens, les articles 22 et 42 du décret n° 92-657 du 13.7.1992 relatifs à la procédure disciplinaire dans les établissements d'enseignement supérieur sont appliqués.

Le procès-verbal d'examen

A l'issue de l'examen, le responsable de la salle d'examen doit obligatoirement remplir le procès-verbal d'examen sur lequel sont précisés les éléments suivants : l'année, le semestre, le N° d'épreuve, la session, la liste des UE, la date, le lieu, l'heure et la durée de l'épreuve, le nombre d'étudiants présents et absents, le nombre de copies remises.

Il devra également y noter les observations diverses ou les incidents constatés pendant le déroulement de l'épreuve et le remettre au service de scolarité de la composante.

Le procès-verbal est signé par tous les surveillants et enseignants présents.

Les corrections, les délibérations et la communication des résultats

l Correction et préparation des délibérations

La correction des copies se déroule sous l'autorité des membres du jury. La correction respecte impérativement l'anonymat des copies.

Les délais et modalités de transmission des notes sont fixés préalablement.

l La communication des résultats

Aucun résultat ne peut être communiqué par téléphone. Les 5 examens mis en place prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant via le guichet numérique (dans le délai nécessaire à la correction des épreuves et la vérification des notes). A l'issue de chaque publication de résultats, l'étudiant peut solliciter une vérification. Les documents élaborés pour délibérations des jurys sont non communicables. A l'issue de chaque semestre, les étudiants accèdent au relevé de notes.

I Consultation des copies

Après l'affichage des résultats, les étudiants ont droit, sur demande écrite, de consulter leurs copies de QROC lors des journées prévues à cet effet (fin de semestre 1).

Vie étudiante

VIE ETUDIANTE





Qui?

Le tutorat est proposé aux étudiants inscrits à PluriPASS.

C'est un service d'aide et d'accompagnement pour la réussite de tous les étudiants.

Les tuteurs sont recrutés parmi les étudiants de 2ème année et de 3ème année. La mission du tutorat est placée sous la responsabilité d'un coordinateur pédagogique et se développe en partenariat avec les enseignants de la faculté de santé.

Les tuteurs participent à l'accueil et à l'information des publics (lycéens, étudiants) lors des événements organisés par l'université (semaine de pré-rentrée des étudiants, journées portes ouvertes aux lycéens).

Ils animent tout au long de l'année un dispositif de soutien auprès des étudiants.

Quoi?

Le tutorat propose des QCM d'entraînement et des séances de révision et d'explication qui sont rédigés par des étudiants de 2ème et 3ème années, relus par les professeurs de chaque matière, à faire à la maison par les étudiants. Des séances de corrections, les colles « normales », sont organisées chaque semaine pour corriger l'ensemble des QCM qui auront été donnés juste avant le week end.

Où?

Les séances du tutorat se déroulent dans les locaux de la Faculté de Santé et dans les antennes du Mans et de Laval.

Quand?

L'inscription au tutorat est proposée dans la foulée de l'inscription à PluriPASS, début juillet. L'inscription peut aussi s'effectuer en ligne du 1er juillet au 31 octobre. (www.asso2atp.fr)

Comment?

Le service est ouvert à tous les étudiants de PluriPASS, moyennant une contribution financière aux frais de fonctionnement de l'association tutorat.

Tarif?

L'adhésion à l'association et au pack complet permet l'accès à tous les services pour toute l'année.

PASS non boursier : 50€ PASS boursier : 25 €

Polycopiés : environ 120 €/semestre

PluriPASS soutient vivement le système du tutorat.

VIE ETUDIANTE

Les élections universitaires étudiantes

Conformément à l'article 32 de la Loi du 26 janvier 1984, aux décrets n° 85-28 du 7.01.1985, n° 85-59 du 18.01.1985, n° 88-882 du 19.08.1988 et n° 90-57 du 15 janvier 1990 et à ses statuts approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université d'Angers le 16 juillet 1996, la faculté de Santé est administrée par un conseil de gestion dont les membres sont élus ou désignés pour 4 ans, à l'exception des représentants du Collège des étudiants, élus pour 2 ans.

I Qui vote et comment?

Tout étudiant français ou étranger régulièrement inscrit à la Faculté de Santé est électeur. Les inscriptions administratives tiennent lieu de liste électorale. Le vote par procuration écrite est autorisé. Le mandataire doit être inscrit sur la même liste électorale que le mandant. Nul ne peut être porteur de plus de deux mandats.

I Quand voter?

Le collège des étudiants a été renouvelé lors du scrutin d'octobre 2016.

Les étudiants constituent un collège électoral unique représenté par 6 délégués.

I Qui peut être élu ? Forme de scrutin

Tout étudiant français ou étranger inscrit est normalement éligible. Les membres du Conseil sont élus au scrutin de liste à un tour à la représentation proportionnelle avec répartition des sièges à pourvoir selon la règle du plus fort reste sans panachage.

Le dépôt de candidature est obligatoire. Les listes de candidats doivent être adressées par lettre recommandée ou déposées auprès du Doyen de l'UFR avec accusé de réception. Les listes doivent être accompagnées d'une déclaration de candidature signée par chaque candidat. Les candidats sont rangés par ordre préférentiel.

Pour l'élection des représentants des étudiants, un suppléant est élu dans les mêmes conditions que le titulaire. Il ne siège qu'en l'absence de ce dernier. La liste comprend un nombre de candidats au maximum égal au double du nombre de sièges de titulaires à pourvoir et au moins égal à la moitié des titulaires et suppléants à pourvoir.

Les candidats qui déposent les listes peuvent préciser leur appartenance ou le soutien dont ils bénéficient sur leurs déclarations de candidature et sur leurs programmes. Les mêmes précisions peuvent figurer sur les bulletins de vote.

Les listes de candidats doivent être déposées au plus tôt le quinzième jour et au plus tard deux jours francs avant le scrutin.

I L'élection du doyen

Le Conseil de la faculté, présidé par son Doyen d'âge, élit le Doyen parmi les enseignants-chercheurs, les enseignants ou les chercheurs qui participent à l'enseignement, en fonction dans la faculté de Santé.

Le Doyen est élu pour une durée de 5 ans et est rééligible une fois.

I L'élection des conseils de l'université

Les étudiants participent également à l'élection des 3 Conseils de l'université : Conseil d'Administration, Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CFVU) et, sous certaines conditions, au Conseil Scientifique.

Informations et consignes

INFORMATIONS ET CONSIGNES

Vaccinations obligatoires

Les vaccins obligatoires pour les étudiants des professions de santé* sont les vaccins contre :

- ➤ la diphtérie, le tétanos et la polio (en cas de nécessité de rappel choisir DTcP qui protège aussi contre la coqueluche)
- ▶ l'hépatite B (3 injections puis sérologie post vaccinale confirmant l'immunité au moins 4 à 8 semaines après la 3ème injection). La sérologie consiste en le dosage sanguin des anticorps anti HBS et des anticorps HBC si les anticorps HBS sont < 100mul/l.

Les étudiants admis en 2ème année de Médecine, d'école de maïeutique et d'odontologie effectuent, au cours de l'été suivant PluriPASS, un stage d'initiation aux soins hospitaliers pour lesquels la mise à jour de certains vaccins est obligatoire. Ce stage d'initiation aux soins infirmiers ne pourra pas être effectué si l'étudiant n'est pas en mesure d'apporter la preuve de la réalisation des vaccins.

Certains vaccins sont recommandés

- Les vaccins contre la rubéole, les oreillons, la rougeole (ROR) et la varicelle en l'absence d'immunité préalable (maladie ou sérologie positive)
- > le vaccin anticoquelucheux datant de moins de 10 ans
- Méningoque C, vaccination recommandée jusqu'à l'age de 24 ans inclus

Le certificat attestant votre couverture vaccinale doit être déposé à la scolarité PluriPASS avant le 28/02/24

Un bilan de santé sera proposé systématiquement sur convocation aux étudiants de 2^{ème} année de médecine, de 2^{ème} année de Pharmacie et de 1^{ère} année de l'école de sage-femme.

Service de Santé Universitaire (SSU)

Campus de Belle Beille - 2, rue Joseph Lakanal - 49045 ANGERS - Tél : 02.41.22.69.10 www.univ-angers.fr/ssu

* Cf Avis du Haut Conseil de la Santé Publique BEH n°10-11 du 22 mars 2011 et arrêtés du 6 mars 2007

INFORMATIONS ET CONSIGNES

I Couverture sociale

Les accidents du travail sont couverts par l'affiliation à la sécurité sociale des étudiants (prise en charge par la C.P.A.M.).

A l'inverse, seule l'adhésion volontaire à une mutuelle permet de couvrir les risques liés à votre responsabilité civile (renseignez-vous au préalable auprès de votre organisme d'affiliation à la sécurité sociale).

Tout accident "du travail" devra être déclaré au Service de la Scolarité PluriPASS de la Faculté de Santé dans les 48 heures. Un imprimé spécifique devra être rempli. Consultez la procédure détaillée à suivre, figurant en fin du Livret de stage.

Concernant les trajets, la prise en charge en tant qu'accident du travail n'intervient que lors de la réalisation d'un stage par l'étudiant et uniquement sur le parcours entre "le domicile ou la faculté" et "le lieu du stage", et jamais entre le domicile et la faculté.

I Recensement

La *loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997*, portant réforme du service national, fait obligation aux jeunes français de se faire recenser puis de participer à une journée d'appel de préparation à la défense (APD).

Les articles L 113-4 et L 114-6 de cette loi stipulent qu'avant l'âge de 25 ans les intéressés ne peuvent s'inscrire à un examen ou à un concours soumis à l'autorité publique que s'ils sont en règle avec la loi.

I Réseau de bus et tramway

Consulter le site web - http://www.irigo.fr/

- · Plan du réseau
- · Horaires des lignes

I Bibliothèques universitaires (accès sur réservation)

La Bibliothèque Universitaire met à votre disposition des manuels, ouvrages de référence et périodiques.

Elle est située sur le Campus Saint-Serge (B.U. Droit, Economie et Santé) :

B.U. Saint-Serge "Droit, Économie et Santé" 57 quai Félix Faure – 02.44.68.80.02 du Lundi au Samedi de 8h30 à 22h30 et le dimanche de 13h à 20h http://www.univ-angers.fr/bu http://bu.univ-angers.fr/

I Carte d'étudiant

PASS'SUP est une carte multiservices. Elle permet de justifier de votre statut, d'emprunter des documents à la bibliothèque universitaire, de s'inscrire aux activités sportives...

Informations et foire aux questions sur le lien suivant : http://www.univ-angers.fr/pass-sup

Admission dans les études de santé

Tout au long de votre première année, vous devrez impérativement être présent à certaines étapes qui s'afficheront sur votre ENT qu'il faudra alors renseigner. Attention, un étudiant inactif lors de ces étapes sera considéré comme un étudiant ayant renoncé à ses études.

	Quoi ?	Comment je fais ?	Où?	Quand?
	Inscription Administrative	Pour les primo-entrants, vous vous inscrivez par internet et venez déposer les pièces à la scolarité PluriPASS sur rendez-vous		du 06/07/23 au 21/07/23
	Choix de l'UE Optionnelle du semestre 1	Vous vous inscrivez pédagogiquement par le web et vous faites alors le choix d'une UE op- tionnelle.	ENT Étudiant / Scolarité / Mes inscriptions	du 07/09/23 au 10/09/23
	Examen 1			28 sept 23
SESSION	Consultation des notes au fil de l'eau	Vous pourrez consulter vos notes par le web (attendez une quinzaine de jours pour recueillir ces résultats)	ENT Étudiant / Scolarité / Mes notes	De début octobre à fin mai
ر آ	Examen 2			06 et 07 nov. 23
	Examen 3			11 et 12 déc. 23
	Choix des deux UE Optionnelles du semestre 2	Un nouveau semestre commence : vous vous inscrivez pédagogiquement par le web et vous faites le choix de deux UE optionnelles.	ENT Étudiant / Scolarité / Mes inscriptions	Du 11/01/24 au 12/01/24
	Examen 4			14 et 15 mars 24
	Priorisation des filières de santé	Vous classez par ordre de choix et d'intérêt les filières de santé (étape obligatoire)		AVRIL 2024
7	Examen 5	Vous répondez à l'enquête PluriPASS		06 et 07 mai 24
	Jury de parcours session 1			Semaine 21
	Résultats	Vous visualisez sur le WEB vos notes et vous pouvez imprimer vos relevés de notes	ENT Étudiant / Scolarité / Mes relevés de notes	FIN mai

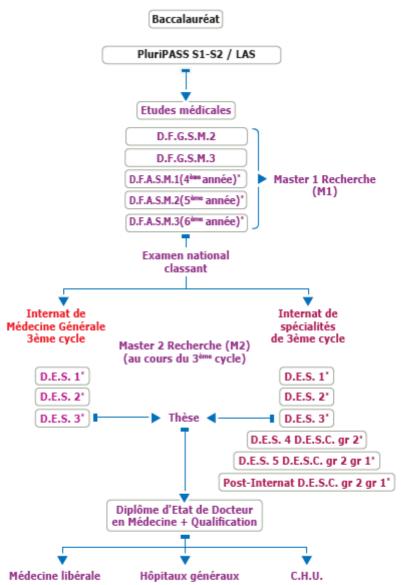
Sous réserve de modifications

Admission dans les études de santé

Comment je fais ?	Où?	Quand?
		Fin mai
Vous visualisez sur le WEB vos notes et vous pouvez imprimer vos relevés de notes	ENT Étudiant / Scolarité / Mes relevés de notes	Début juin
Pour les étudiants ayant un résultat Autorisé oral (AO), vous vous inscrivez par le web et l'horaire de passage est imposé	ENT Étudiant / Scolarité / Mes inscriptions	Début juin
Passage des oraux		Juin – juillet
Vous visualisez sur le WEB vos notes et vous pouvez imprimer vos relevés de notes	ENT Étudiant / Sco- larité / Mes relevés de notes	mi-juillet
Vous consultez les affectations définitives	www.univ-angers. fr/scolpluripass	
		mi-juillet
	Vous visualisez sur le WEB vos notes et vous pouvez imprimer vos relevés de notes Pour les étudiants ayant un résultat Autorisé oral (AO), vous vous inscrivez par le web et l'horaire de passage est imposé Passage des oraux Vous visualisez sur le WEB vos notes et vous pouvez imprimer vos relevés de notes	Vous visualisez sur le WEB vos notes et vous pouvez imprimer vos relevés de notes Pour les étudiants ayant un résultat Autorisé oral (AO), vous vous inscrivez par le web et l'horaire de passage est imposé Passage des oraux Vous visualisez sur le WEB vos notes et vous pouvez imprimer vos relevés de notes Vous consultez les affectations définitives ENT Étudiant / Scolarité / Mes inscriptions ENT Étudiant / Scolarité / Mes inscriptions ENT Étudiant / Scolarité / Mes relevés de notes www.univ-angers.

Sous réserve de modifications

Schéma des études médicales



Enseignements théoriques et stages obligatoires

Autres formations possibles selon spécialités ou exercices

D.E.S.: Diplôme d'Etudes Spécilalisées

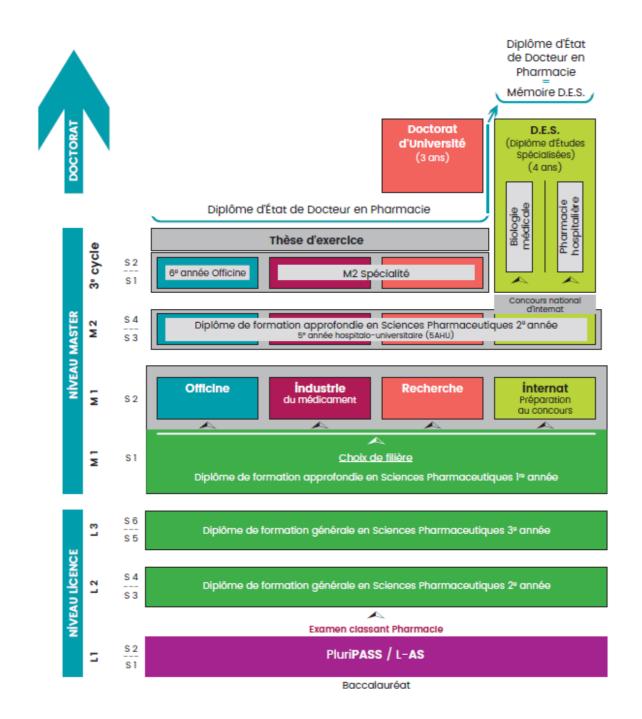
Master 1 Recherche : Initiation à la recherche par la recherche. Cursus parallèle aux études médicales, pharmaceutiques, odontologiques, vétérinaires et sages-femmes.

D.F.G.S.M.: Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales

Faculté de Santé Département Médecine

28, rue Roger-Amsler 49045 ANGERS Cedex 01 Tél.: 02 41 73 58 00

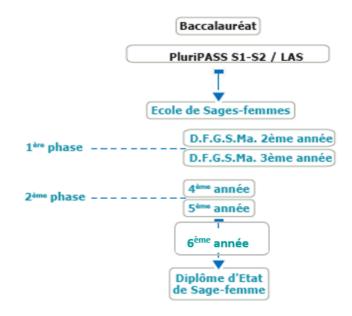
Schéma des études pharmaceutiques



Faculté de Santé Département Pharmacie

16, boulevard Daviers 49045 ANGERS Cedex 01 Tél.: 02 41 22 66 00

Schéma des études de maïeutique



D.F.G.S.Ma.: Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques

À partir de septembre 2023, la formation de sages- femmes s'effectuera en 6 ans

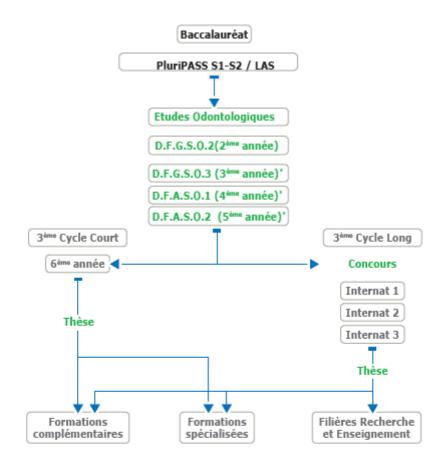
- Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (licence)
- Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques (grade master)

Faculté de Santé Département Maïeutique

28, rue Roger-Amsler 49045 ANGERS Cedex 01 Tél : <u>02 41 73 59 79</u>

78

Schéma des études d'odontologie



FACULTÉ DE CHIRURGIE DENTAIRE

1 PLACE ALEXIS RICORDEAU - 44042 NANTES CEDEX 01

02.40.41.29.03

Poursuite d'études

Descriptif des études de masso-kinésithérapie*

La formation théorique et clinique se découpe en 2 cycles de 2 ans, soit une durée de 4 ans et 3450 heures de formation.

Les acquisitions se réalisent au cours d'une formation par alternance d'enseignements à l'institut de formation et sur les terrains de stage cliniques.

Au cours de sa formation, l'étudiant validera 32 Unités d'Enseignement (UE) réparties en trois socles :

- Enseignements fondamentaux : 5 UE en cycle 1 et 5 UE en cycle 2
- Science et ingénierie en Masso-Kinésithérapie : 2 UE en cycle 1 et 6 UE en cycle 2
- Approfondissement et professionnalisation : 6 UE en cycle 1 et 8 UE en cycle 2

La validation du contenu de ces UE se réalise de façon semestrielle au cours de partiels comportant des épreuves écrites, des rendus de dossiers, des soutenances orales et des validations pratiques.

Au cours de sa formation l'étudiant validera ainsi les 11 compétences du référentiel de formation :

- Compétence 1 : Analyser et évaluer sur le plan kinésithérapique une personne, sa situation et élaborer un diagnostic kinésithérapique
- Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet thérapeutique en masso-kinésithérapie, adapté au patient et à
- Compétence 3 : Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage
- Compétence 4 : Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une séance de masso-kinésithérapie
- Compétence 5 : Établir et entretenir une relation et une communication dans un contexte d'intervention en masso-kinésithérapie
- Compétence 6 : Concevoir et mettre en œuvre une prestation de conseil et d'expertise dans le champ de la masso-kinésithérapie
- Compétence 7 : Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle
- Compétence 8 : Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
- Compétence 9 : Gérer ou organiser une structure individuelle ou collective en optimisant les ressources
- Compétence 10 : Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
- Compétence 11 : Informer et former les professionnels et les personnes en formation

Formation clinique

Les compétences cliniques sont développées au cours des mises en stages. La formation permet aux étudiants de valider une période de stage pour chacun des semestres de la formation (en moyenne 6 semaines). Ainsi 630 heures en cycle 1 et 840 heures en cycle 2 sont dédiées à l'immersion en milieu professionnel.



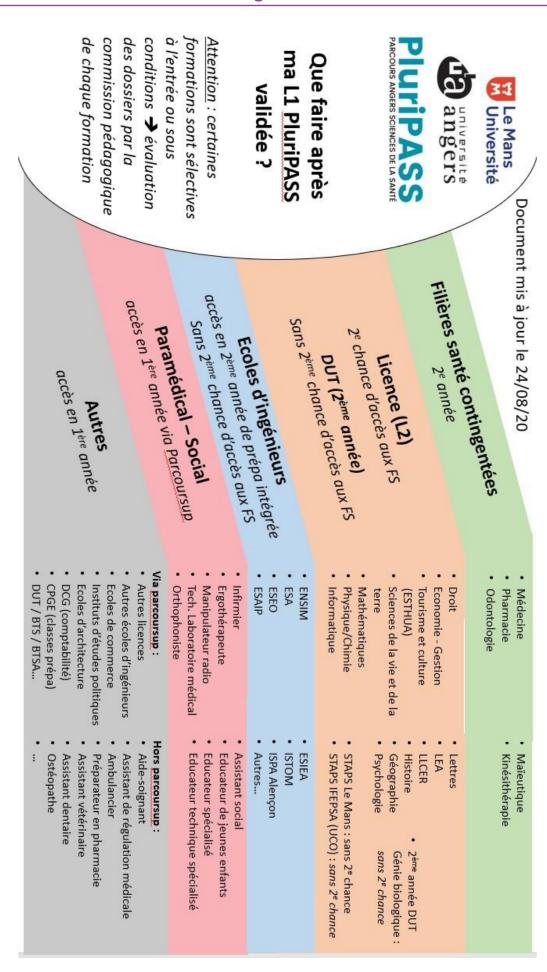
IFMK - INSTITUT DE FORMATION EN MASSO-KINÉSITHÉRAPIE

116 rue de Nantes - BP 90821 53008 LAVAL CEDEX Tel : 02.43.66.51.69

mail:ifmk@chlaval.frsiteinternet:www.chlaval.fr

^{*} La poursuite de cette formation est soumise à une tarification dépendante de l'IFMK

Poursuite d'études à l'Université d'Angers et le Mans Université



Poursuite d'études

Pour la Licence de Droit, rendez-vous sur :

https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-de-droit-d-economie-et-de-gestion/formations/droit.html

Pour la Licence de Sciences économiques et de de gestion, rendez-vous sur :

https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-de-droit-d-economie-et-de-gestion/formations/droit.html

Pour la double Licence Droit-Economie, rendez-vous sur :

https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-de-droit-d-economie-et-de-gestion/formations/droit.html

Pour la Licence de Psychologie, rendez-vous sur :

https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-des-lettres-langues-et-sciences-humaines/formations.html

Pour la Licence mention Sciences Sociales (ESTHUA)

https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/ufr-esthua-tourisme-et-culture/formations.

Pour la Licence d'Informatique, rendez-vous sur :

► https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-des-sciences/formations/licence.html
Pour la Licence de Mathématiques, rendez-vous sur :

https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-des-sciences/formations/licence.html Pour la Licence de Sciences chimiques et physique, rendez-vous sur :

https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-des-sciences/formations/licence.html Pour la Licence de Sciences du vivant et géosciences, rendez-vous sur :

► https://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-des-sciences/formations/licence.html

Diplôme d'ingénieur Polytech, rendez-vous sur :

- http://www.polytech-angers.fr/fr/index.html
- Cursus Master Ingénierie :
 - CMI PSI (Photonique Signal Imagerie)
 - CMI CE (Chimie Environnement)
 - CMI BSV (Biologie Systémique du Végétal)

et pour les autres, rendez-vous sur le site de le Mans Université :

(http://www.univ-lemans.fr/fr/formation/l_offre_de_formation.html)





Social - Pratique

ICLOUS

Se loger, se nourrir, les aides, voyager

Pour favoriser et améliorer les conditions de vie des étudiants... le CLOUS (Centre Local des Œuvres Universitaires et Sociales) est à votre disposition :

CLOUS - Cité Universitaire Belle-Beille

8 Bd Vctor Beaussier

49000 ANGERS

02.41.25.45.80 (du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h)

http://www.crous-nantes.fr

I SUIO-IP

Servir Universitaire d'Information et d'Orientation - Insertion Professionnelle

SUIOP-IP

"La Passerelle" – 2 rue Lakanal 49045 ANGERS Cedex 01 02.44.68.86.20 suio@univ-angers.fr

I SUAPS

Des activités sportives

Le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) vous propose une pratique libre par activités hebdomadaires, des manifestations ponctuelles...

Complexe Sportif Universitaire - 6 Bd Beaussier (Belle Beille)

B.P. 82022 - 49016 ANGERS Cedex 01

02.41.22.69.49

http://www.univ-angers.fr/suaps

I Le S.S.U.

SSU (Le Service de Santé Universitaire)

Campus de Belle Beille - La Passerelle

2, rue Joseph Lakanal

49045 ANGERS

02.41.22.69.10

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à 17h45

https://www.univ-angers.fr/fr/vie-des-campus/sante-et-social.html

I Handi3A - Relais Handicap

Campus de Belle Beille - La Passerelle

2, rue Joseph Lakanal

49032 ANGERS Cedex 01

02.41.22.64.20

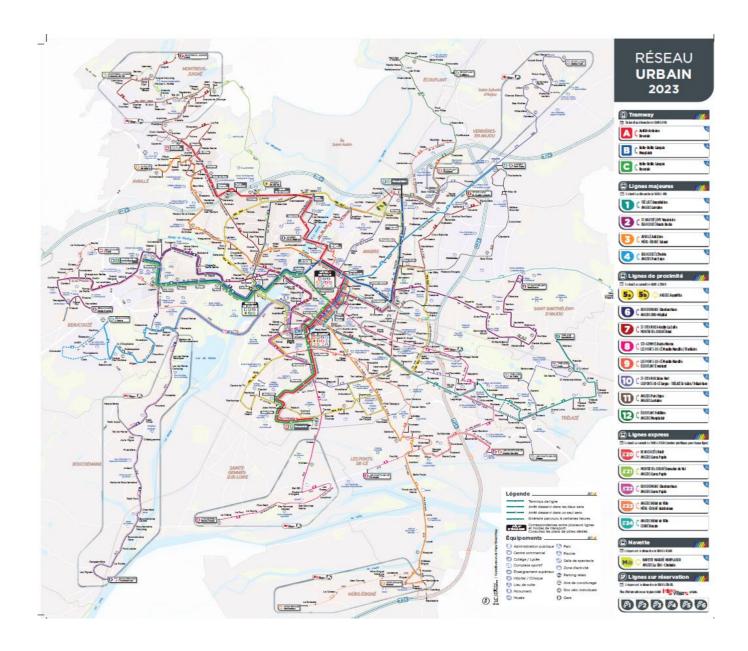
Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h

relais-handicap@univ-angers.fr

ANNEXES

I Ligne tramway

Irigo https://www.irigo.fr/plans-et-poles



I Plan campus Belle-Beille

CAMPUS BELLE-BEILLE





Version juillet 2021

- **Faculté des lettres, langues et sciences humaines** Relais handicap (A215) (à *La Passerelle en novembre*)
- 2 Bibliothèque universitaire Galerie 5
- 3 Faculté des sciences
- 4 IUT
- **Polytech Angers** Spécialités ingénieurs Qualité, Innovation et Fiabilité, Systèmes Automatisés et Génie Informatique et Bâtiment : Exploitation-Maintenance et Sécurité
- 6 SSTU Santé au travail SSU (à La Passerelle en novembre) Médecine préventive
- 7 Suaps Centre sportif
- 8 Maison de la recherche Germaine Tillion

- 9 La Passerelle SUIO-IP, Bureau des internationaux - BDI Relais handicap et SSU (à partir de novembre)
- 10 La Parenthèse Lieu de vie étudiant
- A Resto U Belle-Beille Cafet'U L'Escale
- **B** Cafet'U Lettres



P Parking

Arrêt de bus

Cité universitaire

I Plan campus Saint-Serge - Santé (légende)

CAMPUS ST-SERGE & SANTÉ





- 14 Faculté de santé, site Ameler Dépt. Médecine & Pluripass 16 IRIS 2, laboratoires de recherche
- 16 Institut de biologie en santé (PBH-IRIS)
- Faculté de santé, site Daviers Dépt. Pharmacie 17
- B Polytech Angers spécialité ingénieur Génie Biologique et Santé
- 18 UFR Esthua, Tourisme et culture
- Bibliothèque universitaire Galerie Dityvon
- 21 Faculté de droit, d'économie et de gestion IAE Angers
- Direction de la Culture Sous-direction Vie des Campus (DEVEC)
- 23 Direction des affaires financières Agence comptable

- Direction des enseignements, de la vie étudiante et des campus (DEVEC) Service commun de l'alternance et de la formation professionnelle (SCAFOP)
- 25 Présidence de l'université
- C Resto U et Cafet'U Ambroise Croizat
- D Resto U et Cafet'U La Gabare
- Infocampus Guichet dinformation
- P Parking
- Arrêt de tram
- Arrêt de bus
- Cité universitaire

I Plan campus Santé Site Amsler

Accès aux salles de cours

Site Amsler





Nous vous souhaitons une très bonne année PluriPASS!

